

Régularités dans le chaos

Traits récurrents dans l'organisation politico-religieuse
et militaire des Somali

Günther Schlee

LES RÉFÉRENCES À LA PARENTÉ ou aux structures lignagères ne sont plus à la mode dans l'anthropologie post-structuraliste. Je me propose ici d'explorer les éléments constants, en quelque sorte les « structures », mais aussi les facteurs nouveaux, plus variables, qui interviennent dans les conflits actuels en Somalie. Je me limiterai à l'exemple le plus connu, celui des deux candidats à la présidence du pays dans les années 1990 dans la capitale, Mogadiscio, à savoir le général Farah « Aydid » (tué en 1996 et remplacé par son fils) et Ali Mahdi, ainsi que leurs alliés respectifs, afin de mettre en évidence d'une part les facteurs lignagers et contractuels dans leurs façon de se mobiliser, d'autre part les forces tant anciennes que nouvelles à l'œuvre dans la politique somali. Des références à d'autres parties de la Somalie et aux Somali vivant dans d'autres pays (au Kenya, en Europe...) serviront de contexte et d'illustration. Commençons par un bref historique avant d'en venir aux formes de conflits qui nous occupent.

Historique

Les contours sous lesquels nous connaissons la Somalie sur les cartes géographiques correspondent à la réalité politique de 1960 jusqu'à la dissolution de cette entité à la fin des années 1980, quand des parties de plus en plus vastes du pays tombèrent sous le contrôle de milices rivales. Mais lorsque je parle de l'histoire de la Somalie, je ne me borne pas au court laps de temps que représentent les trois décennies d'existence d'un État unifié sous ce nom, mais j'envisage également la période antérieure et surtout la période qui a suivi, car les problèmes actuels, qui ont conduit à l'échec des coûteuses interventions mises sur pied par les organisations internationales et au problème

des réfugiés – qui est en train de devenir permanent –, ont tous à voir, directement ou indirectement, avec la désintégration de cet État¹.

Naturellement, l'ethnonyme « Somali » existait bien avant que les puissances coloniales préfigurant les États dans lesquels les Somali vivent aujourd'hui, c'est-à-dire Djibouti, l'Éthiopie, la Somalie actuelle de nouveau fragmentée (originellement une colonie anglaise au nord et une colonie italienne au sud) et le Kenya, aient pris forme. La langue somali appartient à la branche des langues couchitiques orientales de la pleine de l'est (Lowland East Cushitic), auxquelles appartiennent aussi les langues voisines de l'ouest : l'afar, le saho, l'oromo et le rendille. La division interne en dialectes est assez forte, et au sud plus qu'au nord, ce qui permet de postuler une présence plus longue de cette langue au sud². Le noyau de dispersion des locuteurs de la langue somali semble être situé dans le sud-ouest de la zone aujourd'hui habitée par les Somali, aux environs de la partie sud du Haut plateau éthiopien et dans l'actuelle région frontalière entre l'Éthiopie et le Kenya (Schlee 1987). La thèse très répandue d'une tendance migratoire du nord vers le sud est une généralisation erronée à partir de migrations récentes de certains groupes claniques³. Mais cette thèse – que l'on retrouve dans les traditions orales – s'accorde avec les légendes pieuses selon lesquelles l'origine des Somali remonterait au Quraysh – la tribu du Prophète – et à des cheiks arabes immigrés. Si l'on y ajoute foi, les Somali devraient tous être des Arabes par filiation patrilinéaire. L'origine d'une langue autonome et de tout ce qui est leur est spécifique ne s'explique pas par de telles traditions. Les différentes versions de ces généalogies présentent en outre des contradictions (Schlee 1988 ; 1989 : 214).

La notion de « somali » en tant que catégorie ethnique n'est pas clairement définie. Au cours de leur islamisation, certains groupes ont fini par se dire somali ; il existe par ailleurs une zone de transition linguistique et culturelle entre Oromo et Somali dans laquelle des groupes se définissent selon l'opportunité politique tantôt sous la première, tantôt sous la seconde dénomination (Schlee & Shongolo 1995 ; Schlee 1984, 1997).

1. Il existe deux versions allemandes de cet article (Schlee 1995, et Schlee & Werner, s. dir. 1996). Une partie des matériaux présentés ici a également été utilisée dans une publication en espagnol (Schlee 1998). La présente version a son origine dans une conférence que j'ai donnée dans le cadre du séminaire de Jean-Claude Penrad et Alexandre Popovic à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris, en avril 1996, où j'eus l'honneur de passer un mois en tant que professeur invité. Elle a bénéficié du temps écoulé depuis lors. Elle réfère à la littérature produite entre-temps et surtout au numéro spécial des *Cahiers d'Études africaines* commenté dans les notes, et, dans la dernière partie, elle donne des exemples tirés d'événements récents. Le dernier ouvrage paru sur la Somalie, celui de Lidwien Kapteijns (2001), très riche en informations, ne m'a pas amené à modifier les arguments présentés ici. À mon avis, il souligne leur importance actuelle. Je remercie Youssouf Diallo pour les révisions stylistiques de ce texte.

2. Voir Lamberti 1983 pour ce qui concerne les dialectes somali, et Dyen 1956 sur les rapports entre modèles de distribution de langues et histoire du peuplement.

3. I. M. Lewis soutient encore cette thèse, fréquemment répétée, dans son livre de 1980 [1965] (pp. 22-23), mais difficilement défendable du point de vue historique.

Les premières tentatives de colonisation des territoires somali remontent à 1884, année où se tint la Conférence de Berlin au cours de laquelle les pays européens se partagèrent l'Afrique. Dès la construction du canal de Suez, Aden devint une base de première importance pour les Britanniques en raison de sa position sur la route maritime des Indes. En 1885 et 1886, des agents britanniques conclurent plusieurs pactes avec des chefs somali sur la côte africaine faisant face à Aden. En étudiant ces pactes de près, on constate qu'il n'y est aucunement question de cessions territoriales. Au contraire, il s'agissait de pactes de « protection ». Mais les Britanniques, au lieu de protéger les Somali, s'arrogèrent des droits de possession et même d'aliénation. Et comme les autres puissances coloniales européennes rivales n'avaient pas de meilleures bases de légitimation pour justifier leurs conquêtes en Afrique, les choses en allèrent ainsi⁴. En 1885, la France entra à Djibouti, et en 1887 l'empereur d'Éthiopie, Menelik, conquiert la métropole islamique d'Harrar, à l'est du pays, en poussant – avec la bénédiction des Britanniques – un coin profond dans des régions somalophones. La même année, l'Éthiopie conclut un traité frontalier avec les Britanniques qui, déjà à cette époque, se considéraient fondés à céder des territoires somali sous forme de contrat à l'Éthiopie.

L'Italie n'acheva sa conquête de la Somalie italienne que dans les années 1920, et cette colonie ne prit sa forme définitive qu'en 1925, quand l'Afrique orientale britannique (le futur Kenya) céda le Jubaland aux Italiens. À Serenli (Sarinleey)⁵, en 1916, les Britanniques avaient eu des expériences fâcheuses avec les Somali Aulihan (Schlee 1989 *sq.*), et c'est sans doute pour cette raison qu'ils allèrent au devant des désirs d'extension territoriale des Italiens dans cette région.

La Deuxième Guerre mondiale, dont un des théâtres se trouvait dans la Corne de l'Afrique, interrompit le développement des colonies. Après la guerre, les Italiens reprirent possession de la colonie qu'ils avaient perdue, laquelle leur fut restituée comme territoire sous mandat des Nations Unies. Déjà au temps de la colonie britannique, en Somalie du nord, la Somali Youth League (SYL) réclamait l'indépendance d'une Somalie unie, et quand, en 1960, les deux territoires somali, le britannique et l'italien, obtinrent l'indépendance, ils s'unirent quelques jours plus tard. On peut donc dire que dans les territoires somali le colonialisme effectif ne dura qu'une seule génération. Mais que l'État colonial ait été de courte durée ne veut pas dire que les Somali n'avaient pas eu d'autres expériences de l'État. À l'ouest, ils avaient des sultanats tel celui de Harrar, et l'Empire éthiopien pour voisin. Marcel Djama (1997a : 403 *sq.*) souligne avec raison que la description

4. Louis FitzGibbon (1982 : 15-20) cite les termes de certains de ces contrats.

5. La première orthographe est utilisée dans les sources, la seconde sur les cartes modernes.

de la société somali comme système lignager non étatique et pur est une simplification. Sur la côte en particulier, on note à cette époque la présence de noyaux de pouvoir centralisé, l'émergence d'une classe de commerçants et l'existence de liens avec le commerce mondial. Ces États rudimentaires, tout comme les nouveaux réseaux commerciaux, n'en avaient pas moins un mode lignager d'organisation, ce qui fut aussi le cas de l'État postcolonial et, après la désintégration de ce dernier, de ses fragments. Même si Djama insiste sur les différences entre son analyse et le « modèle fonctionnaliste » de lignages segmentaires, celle-ci comporte de nombreuses références à ces derniers.

Enfin, selon cet auteur, l'exemple emblématique d'un chef qui a été au départ élu par son lignage, a trouvé des arrangements avec toutes sortes de pouvoirs extérieurs et a maintenant sa souveraineté malgré les bouleversements politiques, montre que « les dynamiques à l'œuvre dans le champ politique local ne sont plus lisibles selon les anciennes grilles segmentaires » (1997a : 425). Mais, à l'inverse, on peut comprendre cette étude de cas comme un exemple de persistance d'un choix particulier fait par un lignage, qui montre la continuité des forces lignagères. Même si « les anciennes grilles segmentaires » ne sont plus les seuls éléments permettant de comprendre les champs politiques locaux (si jamais ils le furent), il reste que ces derniers ne sont pas « lisibles » sans s'y référer.

En réalité, ce que fait voir l'analyse de Djama, c'est que, au lieu de jouer le « lignage » contre « l'État » (comme le faisaient les auteurs classiques anglais), ou les forces « modernes » et étatiques contre le « lignage » (comme Djama lui-même a tendance à le faire), il faut étudier leur interpénétration.

La Somalie a longtemps été considérée comme le seul véritable État-nation de l'Afrique noire. En effet, quand on considère son homogénéité linguistique et culturelle, le fait que tous les Somali se reconnaissent une origine dans un système généalogique commun, et leur islamisation à près de cent pour cent, le concept européen d'État-« nation » – qui devrait englober quelque chose de plus que la seule forme étatique – semblait avoir pris corps ici, et seulement ici, en Afrique noire. Nous reviendrons plus loin sur la question de savoir quels ont été les éléments constitutifs de la communauté culturelle formée par les Somali, et nous verrons qu'ils ne se ramènent pas seulement à des formes communes d'organisation des hostilités les uns contre les autres. Certes, la grande majorité des habitants de la Somalie étaient des Somali, mais le problème est que tous les Somali ne vivaient pas en Somalie. Il exista donc dès le début une demande d'incorporation des territoires somali situés à Djibouti, en Éthiopie et au Kenya. Par la suite, pendant les années 1960, un mouvement de guérilla, celui des *shifita*, qui se développa au nord du Kenya, lutta – avec l'assistance de la Somalie – pour le rattachement du nord et de l'est du Kenya à la Somalie.

On peut dire que l'année 1977 marqua l'apogée du pouvoir étatique en Somalie. À ce moment-là, la démocratie avait depuis longtemps fait place à une dictature reposant sur une alliance clanique dont le cœur ne comprenait qu'une petite minorité de la population. Pourtant, le pays ne fut jamais plus près de la réalisation de ses buts militaires. Le Western Somali Liberation Front (WSLF), basé en Éthiopie et soutenu militairement par la Somalie, avait pris le contrôle de vastes régions de l'est de l'Éthiopie. Mais en 1978 les événements prirent un nouveau tournant. L'Éthiopie reconquit ses territoires orientaux alors qu'en Somalie les camps de réfugiés se remplissaient. Depuis des décennies, les États-Unis soutenaient l'Éthiopie alors que la Somalie avait surtout compté, dans les années 1960, sur l'aide de l'Union soviétique. Entre 1970 et 1980 s'opéra un changement d'alliances : dorénavant l'Union soviétique soutint l'Éthiopie, et les États-Unis, bien que sans conviction, reportèrent leurs intérêts sur la Somalie. Ce revirement s'explique par le fait que les États-Unis avaient acquis l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien, comme base stratégique, et que cela avait entraîné le déclin de leur base de Kagnew, en Érythrée⁶. L'utilisation de cette base érythréenne s'était effectuée de concert avec le gouvernement central éthiopien⁷. L'intérêt très concret qu'avaient eu les États-Unis à soutenir l'Éthiopie en tant qu'État avait donc perdu sa raison d'être.

À cela s'ajoutait le fait que l'administration Carter faisait face à une critique croissante car elle soutenait un régime qui noyait le mouvement érythréen de libération dans le sang. Et quand, à la faveur de la révolution en Éthiopie, un régime d'orientation marxiste-léniniste prit la relève de l'Empire, les Américains n'eurent qu'un petit pas de plus à faire pour résilier cette alliance. De leur côté, les Soviétiques échangeaient, dans la Corne de l'Afrique, un petit allié contre un grand, renforçant ainsi considérablement leur politique dans le continent⁸.

La Somalie gagna encore une fois la sympathie de l'Occident quand, le 18 octobre 1977 à Mogadiscio, le gouvernement de Mohamed Ziad Barré donna aux Allemands l'autorisation de prendre d'assaut un avion de la Lufthansa qui avait été détourné par des terroristes arabes. En contre-

6. Lien établi par Lewis (1981 : 14).

7. D'après Volker Matthies (1987 : 105), les droits d'usage militaires des Américains en Éthiopie, et en particulier la base de Kagnew, étaient la contrepartie d'une vaste assistance militaire et économique. « Les États-Unis voyaient l'Éthiopie d'alors comme un bastion stable, conservateur et anti-communiste. (Les traductions de toutes les citations sont les miennes.)

8. L'opinion selon laquelle les Soviétiques échangèrent simplement un petit morceau de l'Afrique contre un plus grand (à peu près dix fois plus en termes de population) a paru trop simpliste à certains analystes politiques. Gérard Prunier (1997 : 394) leur attribue des motifs idéologiques : « la Somalie [...] vit ses protecteurs soviétiques l'abandonner en plein conflit pour se ranger de manière décisive aux côtés de la révolution beaucoup plus crédiblement marxiste-léniniste qui se déroulait alors en Éthiopie. » Quant à la crédibilité du marxisme-léninisme en Éthiopie pendant la période *derg* (« comité »)/Mengistu (1974-1991), elle reste à débattre (pour ne pas parler de la Russie elle-même).

partie de sa coopération à cette « opération feu magique » (*Aktion Feuerzauber*), le gouvernement somalien comptait sur l'aide occidentale. Celle-ci lui fut accordée mais s'avéra insuffisante pour lui assurer la victoire dans la guerre de l'Ogaden⁹.

Concernant le changement d'alliances des deux super-puissances dans la Corne de l'Afrique, les statistiques relatives aux importations d'armes en Éthiopie et en Somalie sont impressionnantes. Comme on peut le penser, l'Union soviétique s'employa, en 1977 et 1978, à compenser, au bénéfice de l'Éthiopie, les livraisons d'armes qu'elle avait fournies à la Somalie au cours de la décennie précédente. Le montant des importations d'armes par l'Éthiopie atteignit, en 1977, 132 %, et en 1978, 358,3 % du montant total des exportations de ce pays. Il ne s'agit pas, bien entendu, du profit tiré des excédents réalisés par l'économie extérieure, mais du montant total de l'ensemble des produits que l'Éthiopie avait exportés durant ce laps de temps. De même, en 1974, 1976 et 1977 en Somalie, le montant des importations d'armes dépasse le montant total des exportations, avec un maximum de 158 % en 1978. Déjà dans les années 1970, il n'existait aucun espoir de remboursement par ces pays à partir de leurs ressources propres, et ceux qui avaient consenti des crédits tout comme ceux qui avaient fourni des armes à la Corne ne s'attendaient pas à être remboursés (Henze 1984 : 651). Cependant, selon certaines rumeurs, dans les années qui suivirent les Soviétiques se seraient servis directement dans les mines d'or du sud de l'Éthiopie. Cet or aurait été transféré en Union soviétique sans être mentionné nulle part officiellement, même pas dans les statistiques du commerce extérieur.

La défaite de l'irrédentisme somalien dans la guerre de l'Ogaden provoqua une énorme vague de réfugiés. Leur nombre exact n'a jamais pu être déterminé avec certitude, car le gouvernement somalien non seulement ne facilitait pas les dénombrements mais il les manipulait systématiquement, ayant intérêt à gonfler les chiffres pour obtenir le maximum d'aide humanitaire. À cette fin, on transportait parfois des réfugiés en camion d'un camp à l'autre pour les faire compter plusieurs fois. Finalement, on se mit d'accord sur le nombre de 700 000, chiffre qui correspond à une évaluation politique et qui fut le résultat de négociations (Waldron 1984 : 673 ; Negussay Ayele 1984 : 665). Avec ce problème des réfugiés, renforcé et perpétué artificiellement par le gouvernement somalien qui empêchait leur retour et leur intégration, la dépendance du pays vis-à-vis de la communauté internationale ne fit que s'aggraver. Les nombreux « experts » de l'ONU, qui vivaient à

9. La coopération « après Mogadiscio » (formule désignant l'épisode du « feu magique ») en matière de développement dans le cadre civil fut alors intensifiée. Ainsi, la *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ) réalisa en Somalie, dans les années 1980, un de ses programmes les plus importants avec 22 projets et 50 experts (Conze & Labahn 1986 : 7).

Mogadiscio dans un ghetto « noble », gagnaient en moyenne 45 fois plus qu'un ministre somalien¹⁰. Étant donné cette inégalité, on imagine aisément que celui-ci ne se contentait pas de vivre de son seul salaire, mais que la bureaucratie somalienne faisait payer l'industrie humanitaire et d'autres instances disposées à apporter leur aide. De son côté, l'industrie humanitaire n'était pas exempte de corruption, chaque collaborateur s'efforçant de faire prolonger son contrat de travail, prolongation qui dépendait toujours de la réalisation de nouveaux projets. Par suite de cette corruption et d'autres mécanismes tels que le vol des produits de l'aide humanitaire ou les réseaux d'attribution de postes, etc., l'État somalien se transforma rapidement en un instrument de détournement de l'aide extérieure.

Dans le même temps, le développement de l'économie interne était largement négligé. En ce qui concerne les ressources animales à la fin des années 1980, Werner Stern (1991 : 124) écrit qu'en dépit de la réfutation scientifique de cette opinion, « les responsables tant du gouvernement local que des organisations internationales de développement sont en général convaincus qu'il [l'élevage nomade de bétail] constitue un anachronisme, un signe d'arriération ». Stephan Baas (1991 : 234) va dans le même sens : « On ignore les régions rurales, les zones véritablement productives de recettes en devises, et on déprécie le nomadisme comme arriéré et improductif. » Des mesures gouvernementales, destinées semble-t-il à la bonification des terres de pâturages, auraient mené tout au plus à l'appropriation privée de « morceaux de choix » du système de jouissance pastorale par la classe étatique : un symbole du « calcul politique du gouvernement mû par l'intérêt personnel » et des allocations matérielles de « personnes dotées de capacités financières » (Stern 1991 : 126 ; Janzen 1984).

Durant toutes ces années, le nombre de Somali qui supputaient leurs chances de profiter de l'État s'amenuisa. En dépit du tabou empêchant de parler de structure clanique – sous Ziad Barré il était officiellement interdit de demander à quelqu'un à quel clan il appartenait –, c'est cette structure clanique qui a toujours constitué la base du pouvoir des gouvernements somaliens successifs¹¹.

10. Si l'on prend pour base le cours du shilling-somali au marché noir, qui reflète le vrai pouvoir d'achat, la différence est de 1 : 90 (Hancock 1991 : 198). Anna Simons, qui a été témoin de la fin de cette période de la première invasion internationale (non militaire) de la Somalie en 1989, décrit le mode de vie et les convictions stéréotypées de cette sous-culture d'« experts » américains et européens ainsi que les relations qu'ils entretenaient avec leurs employés et leurs homologues somali. Elle montre aussi, au moyen de calculs de budgets domestiques des Somali, que la recherche de compléments plus ou moins illégaux de leurs revenus était une question de survie (Simons 1996 : 124 *sq.*).

11. Il est évident que ce tabou – qui prend ici la forme d'une interdiction formelle – de parler des clans est un indicateur de leur importance dans les jeux de pouvoir. Il est donc étrange de voir des anthropologues qui viennent sur le terrain pour analyser ceux-ci observer un tel tabou. Peut-être est-ce l'effet d'une *political correctness* exagérée. Anna Simons, par exemple, dans ses études de cas, ne donne jamais le nom des clans (comme l'a remarqué Marcel Djama (1997 b : n. 525).

Il semble d'ailleurs que ce soit justement pour cette raison que les structures claniques sont devenues un sujet tabou. Alors que les gouvernements somaliens précédents cooptaient des éléments de divers clans pour élargir leur base de pouvoir, le gouvernement de Ziad Barré était désigné par le sigle MOD, « M » représentant son clan – Marrehan¹² –, « O » signifiant Ogaden, le clan de la mère du président (ou, comme on dirait en somali, le clan du frère de sa mère: *reer abti*), et « D » désignant le clan Dulbahante, le clan de son gendre qui était chef de la sûreté intérieure de l'État¹³. Dans les années suivantes – période de déclin du régime Barré –, des éléments de plus en plus nombreux des Ogaden et des Dulbahante se retirèrent, et finalement Barré resta tout seul avec son clan Marrehan. En compensation, les Marrehan furent presque tous incorporés dans l'armée ou dans d'autres secteurs de l'État.

Dans les années 1980, une grande partie de la population quitta la Somalie. Cet exode commença au nord du pays où la famille de clans (*clan family* au sens de Lewis) des Isaaq, la deuxième sur le plan démographique, se sentait déjà exclue du pouvoir depuis bien longtemps. La ville d'Hargeisa fut bombardée, des puits furent empoisonnés et des millions de mines antipersonnel furent enfouies dans le sol de la Somalie du nord¹⁴. Cette période se termina par la fuite de Ziad Barré de Mogadiscio le 27 janvier 1991. Dix jours plus tard, le 29 janvier, Ali Mahdi se déclara président intérimaire alors même que les organisations anti-Barré en exil attendaient un accord. Le 18 mai, le nord réagit en proclamant l'indépendance du « Somaliland », dont les frontières correspondaient à celles de l'ancienne colonie britannique. Puis, le 10 septembre, l'ONU déclara qu'elle cessait ses activités en Somalie, c'est-à-dire au sud, mais qu'elle les maintenait dans la République du nord (Eikenberg & Körner 1993). La raison de ce retrait des organisations humanitaires fut le déclenchement d'une guerre civile entre les divers mouvements qui avaient contraint Ziad Barré à l'exil. Peu après, la guerre entraîna une famine.

Parmi les causes de l'intervention militaire des États-Unis et de leurs alliés au nom de l'ONU – le débarquement de troupes américaines à Mogadiscio eut lieu le 9 décembre 1992 et fut fortement médiatisée en Amérique –, il faut mentionner leur perte de prestige dans le monde islamique après la guerre du Golfe. Pour restaurer leur image, les Américains se présentèrent comme les sauveurs des musulmans et une force humanitaire, non comme des ennemis. Quand, plus tard, les caméras de télévision

12. Je m'aligne ici sur l'orthographe qu'utilisent la presse et les auteurs somali en remplaçant le /x/ de l'orthographe officielle (Marrexan) par un /h/ pour indiquer la consonante fortement aspirée.

13. Lewis 1981 : 16. Ce gendre Dulbahante était Mohamed Seleban Abdallah. Il sera question plus loin d'un autre gendre de Ziad Barré.

14. Africa Watch Report, *Somalia, a government at war with its own people*, 1990.

montrèrent des cadavres de soldats américains maltraités par la foule en colère dans les rues de Mogadiscio, les Américains quittèrent le pays, les derniers le 25 mars 1993¹⁵, avant les autres forces d'intervention, dont les Pakistanais qui consentirent les plus grands sacrifices. Dès ce moment, on put constater l'échec complet de l'action de l'UNOSOM, avec des dégâts politiques et moraux qui dépassent de loin le coût financier de l'opération, lequel atteignit un milliard et demi de dollars. Examinons maintenant quelques-unes des causes de cet échec en rapport avec les formes de conflits et d'organisation de la société somalienne.

Formes de conflits dans la société somali précoloniale et coloniale

À l'occasion d'un colloque sur la Corne de l'Afrique qui se tint en décembre 1993 à l'Institute of African and Asian Studies de l'Université de Khartoum, un représentant de la Somali National Alliance (SNA) – la faction du général Aydid –, qui était à l'époque un des « présidents » de la Somalie, prit plusieurs fois la parole pour soutenir la thèse suivant laquelle avant que les Européens fissent irruption dans la Corne de l'Afrique les Somali y avaient vécu pacifiquement ensemble. Selon lui, ce sont les interventions extérieures et, en premier lieu, la conquête coloniale et ses conséquences, et actuellement l'intervention américaine, qui ont anéanti la paix en Somalie. Ce mythe d'une idylle précoloniale était très répandu en Afrique noire dans les années 1960, haute époque de la décolonisation. Un tel mythe persistera longtemps dans des endroits isolés, mais en ce qui concerne en particulier la Somalie, on peut affirmer que la thèse de la nature pacifique de la société précoloniale est tout simplement absurde¹⁶.

Un autre stéréotype, celui du nomade guerrier, correspond davantage à la réalité dans le cas de la Somalie. La Somalie est l'unique pays d'Afrique où, encore aujourd'hui, la majorité de la population est constituée de pasteurs nomades. L'orientation unilatérale vers les produits d'élevage représente toujours un problème économique. Elle établit une dépendance vis-à-vis de certains marchés acheteurs¹⁷.

15. Pour une chronologie, voir Ruf 1994 : 165. L'auteur discute des aspects légaux de l'intervention de l'ONU.

16. Bien qu'il soit absurde, le mythe du caractère pacifique de la société somali précoloniale semble être assez répandu. Prunier a lui aussi trouvé cette « construction, le plus souvent d'origine somalie » (1997 : 379), qu'il oppose à sa propre analyse selon laquelle « la violence est un fait inséparable de la vie des groupes segmentaires » (*ibid.* : 383).

17. D'après Jörg Janzen (1987 : 17), 50% des Somali sont des nomades, environ 25% vivent dans les villes et les 25% restants sont des paysans sédentaires. Récemment, la sédentarisation a augmenté (Aden 1987). La prédominance de la production animale apparaît clairement dans les recettes d'exportation pendant les périodes de paix où elle représente 93,9% et l'agriculture seulement 1,3% (Janzen 1987 : 22, chiffres de 1982). Un des problèmes liés aux exportations de bestiaux était le monopole, c'est-à-dire le monopole d'achat et d'offre de l'Arabie Saoudite, pays vers lequel les structures commerciales de la Somalie .../...

Au temps précolonial, les communautés solidaires de nomades guerriers se recrutèrent, selon le principe de l'organisation clanique patrilinéaire, en petites unités faisant partie d'ensembles plus grands ayant la même structure (Schlee 1989 : 26-29). Ainsi, en remontant sa propre ligne patrilinéaire jusqu'à des ancêtres déterminés, chaque Somali pouvait se situer dans de nombreuses unités, les unes plus réduites, les autres plus vastes. Ces petites unités, qui se réclamaient d'ancêtres peu éloignés, étaient ainsi englobées dans des unités plus larges se référant à des ancêtres plus lointains. Parmi ces dernières, on en choisissait une (devant comprendre plusieurs milliers de membres) chargée de payer les compensations de sang, *diya*. Quand un membre d'une telle communauté avait tué un homme, celle-ci devait donner 100 chameaux pour éviter la riposte. Pour une femme, elle devait donner 50 chameaux, et il existait un catalogue de paiements de compensation selon la gravité des blessures. En somali, ces paiements sont désignés par le terme *mag*, mais dans la littérature on les trouve souvent sous la désignation arabe *diya*. Ils sont partie constitutive de l'*adat*, droit local de statut inférieur à la *shari'a* qui, dans le système juridique islamique, est reconnu valable tant qu'il n'est pas en contradiction avec elle. L'avantage d'un grand groupe de payeurs de *diya*, comparé à un plus petit, était double : en raison de sa force combattive il pouvait compter sur la renonciation à la vengeance de la part de l'adversaire et sur sa retraite d'un territoire en litige, et dans le cas où il était disposé à payer la contribution individuelle de ses membres était moindre.

Le droit de compensation des Somali est avant tout un droit de vengeance puisqu'on ne verse la première que pour éviter la seconde. On peut y voir une forme de justice ou une forme d'injustice. Selon le cas, ce droit mène à des solutions justes qui sont non seulement acceptables par les parties en litige mais conformes à des notions normatives abstraites, ou à des injustices flagrantes qu'il ne cherche guère à masquer. Dans un tel système, on peut défendre ses droits, mais aussi ses torts.

étaient exclusivement orientées (Janzen 1987 : 22, 38 ; Hummen 1987 : 120 ; Aves & Bechthold 1987 : 155). Ahmed Abdullahi (1991 : 262) montre le caractère cyclique de ce commerce avec l'Arabie Saoudite au moyen d'un graphique. La saison du *hajj* (pèlerinage à la Mecque) est le point culminant de ce cycle. Il contredit l'image des nomades comme société traditionaliste d'autoravitaillement. Les nomades somali dépendent du marché et ils répondent aux fluctuations de celui-ci par ajustement quantitatif. Plus récemment, la situation de l'exportation se présente comme suit : les prix du petit bétail, qui représente la majeure partie des exportations, sont bas. Les acheteurs d'Arabie Saoudite sont dans une position de négociation très forte. Dans beaucoup de petits ports de la côte somalienne, le trafic maritime a repris. Sur la côte saoudienne, près de Jiddah, un port a été construit tout spécialement pour les bateaux de transport de bétail venant de Somalie. Là, le marché est soumis à des règles particulières car les vendeurs sont exclusivement des Somali qui sont désavantagés par les mesures que leur impose l'administration saoudite. Les paiements s'effectuent en marchandises, par exemple en sucre ! Certes, il y a aussi des exportations de la Somalie vers d'autres pays de la péninsule arabe, mais en raison du *hajj* l'Arabie Saoudite est l'acheteur principal (Ahmed Farah Mohamed, communication personnelle, Bielefeld, 16-7-1995). En 1997, l'Arabie Saoudite a de nouveau interdit toute importation de bétail et de viande en provenance de la Somalie après une épidémie de *Rift Valley fever* au Kenya (IRIN, 13 mai 1999).

Il s'agit là d'une justice soumise à la force, si une telle forme de justice mérite encore ce nom. Voici un exemple de litige entre un groupe petit et faible et un groupe nombreux et puissant, sans juge ni arbitre, et de résultat de négociations purement bilatérales entre les parties en litige. En 1990, au nord du Kenya, j'ai assisté à des pourparlers entre des Degodia, membres d'un grand groupe bien armé se rattachant par un lien utérin aux Hawiyye, et des Sakuye, groupe de quelques milliers de gens islamisés parlant la langue oromo. Pour avoir pris le parti des Somali dans la guerre des *shifita*, les Sakuye avaient été battus, privés de leurs troupeaux et décimés au cours des années 1960.

Un jeune Degodia avait violé une fille sakuye qui gardait un troupeau en brousse. Il l'avait défigurée et presque privée de voix à la suite de coups de couteau au visage et au cou. Les Sakuye demandèrent cinq chameaux à titre de compensation, et les Degodia furent d'accord que c'était là un paiement *diya* conforme aux règles. « Mais, si maintenant vous demandez la *diya*, que feriez-vous vous dans le cas inverse, si, par exemple, un des vos jeunes tue un des nôtres ? Seriez-vous capables de payer cent chameaux de *diya* pour lui ? Certainement pas ! Vous nous demanderiez de vous exempter de la *diya* et d'accepter un cadeau, comme c'est l'usage à l'intérieur de la tribu, de façon fraternelle, pour nous amollir. Maintenant c'est à vous de laisser la *diya* et d'accepter un tel cadeau. Soyons fraternels ! » Pour finir, les Sakuye acceptèrent un seul chameau. Il est douteux que, dans le cas inverse, évoqué par le porte-parole degodia, les Degodia auraient montré le même degré de « fraternité ». Plus probablement, ils se seraient vengés par un massacre ou, si les Sakuye avaient réussi à les persuader d'accepter une compensation, ils auraient pris cent chameaux. Mais les Sakuye sont trop prudents pour se lancer dans une telle aventure.

Ce système donne la liberté de se défendre à ceux qui le peuvent, et à ceux qui sont suffisamment puissants il donne aussi celle de s'attaquer à d'autres en toute impunité. Pour ce qui est de l'égalité, il ne reconnaît que celle des forces en présence. Pour ce qui est de la fraternité, dans un tel système les faibles se dépêchent de devenir des petits frères d'un plus fort, ou ils périssent. Pour pouvoir défendre ses droits et ses torts il faut donc être fort, et la force dépend du nombre des membres du groupe et de leur cohésion. Le lien primaire est la descendance patrilinéaire, complétée par des contrats d'alliance.

S'agissant de ce type de recrutement militaire et d'organisation sociale, les Somali ne sont pas un cas ethnographique unique. Le système segmentaire qu'est le lignage est un modèle standard (qu'on retrouve surtout conceptualisé dans l'anthropologie sociale britannique – voir par exemple Evans-Pritchard 1940, 1949 et Middleton & Tait 1958) dont l'usage trop exclusif a parfois prêté le flanc à la critique : soit on l'appliquait trop méca-

niquement à des cas où il n'était pas pertinent, soit d'autres éléments de l'organisation sociale (*Big-men-ship*, catégories d'âge...), également présents et offrant une image plus complexe, étaient négligés.

C'est justement la description des sociétés qui ont fourni le modèle segmentaire de lignage qui fut réexaminée afin de voir s'il était possible de leur appliquer des modèles différents. En 1979 parut un travail collectif intitulé *Segmentary Lineage Systems Reconsidered*, dirigé par Ladislav Holy. Les deux ethnies paradigmatiques de la théorie lignagère, les Nuer et les Tallensi, y étaient en particulier soumises à une nouvelle analyse. À propos des Nuer, Holy critiquait Evans-Pritchard pour avoir mis l'accent trop unilatéralement sur les structures agnatiques aux dépens d'autres formes de parenté, attribué un caractère corporatif à des groupes et à des configurations fluides (Holy 1979a : 18), et présenté les niveaux d'organisation segmentaire de façon trop systématique en établissant une distinction entre sections primaires, secondaires et tertiaires (Holy 1979b : 38)¹⁸. L'autre cas paradigmatique, les Tallensi (Fortes 1945) était revisité par Andrew Anglin qui arrivait à la conclusion que c'est l'observance rituelle et non l'agnatisme qui se trouve à la base de l'identification collective chez les Tallensi. Dans la préface de ce même ouvrage, Fortes lui répondait que la proximité de la résidence avec des sites rituels et l'observance de cérémonies résultent de la descendance.

Au début des années 1980 eut lieu un autre grand débat sur les Nuer dans *Current Anthropology* (Karp & Maynard 1983, avec huit commentaires ; Bonte 1984 ; Glickman 1985), suivi d'un autre, plus bref, dans *American Anthropologist* (Verdon 1982 ; Kelly 1983). Adam Kuper, quant à lui (1988), considérait le modèle lignager comme une illusion anthropologique, tandis que Douglas Johnson (1991 : 116) refusa de prendre part à ce débat car, selon lui, l'ensemble des participants avaient mal compris l'histoire et l'écologie de la région du Nil supérieur, et aucun ne disposait d'une base empirique solide. Ils s'appuyaient, en fait, sur des versions sélectives de E. E. Evans-Pritchard (1940).

En réalité les Somali – et surtout l'image qu'ils ont de leur société – correspondent plus nettement à ce modèle que les Nuer et les autres sociétés paradigmatiques à partir desquelles fut élaboré ce modèle, même s'il est nécessaire d'y apporter quelques compléments¹⁹. Les forces de liaison qui

18. De la même façon, I. M. Lewis (1961 : 5, 7) distingue chez les Somali du nord les niveaux d'organisation suivants : « clan family, clan, sub-clan, primary lineage, and dia-paying group », mais il met l'accent sur leur caractère relatif. À partir de mon expérience au nord du Kenya, je peux confirmer qu'il s'agit de points de référence relatifs permettant de comprendre des groupes plus grands ou plus petits selon les circonstances. Ces différents niveaux de groupes peuvent être nommés de la même manière en somali. Comme nous allons le voir et comme Lewis lui-même l'a écrit, le groupe payant la *diya* n'est pas nécessairement congruent à un groupe segmentaire, mais peut combiner par liens contractuels des segments de « clans » (ou plus généralement des unités super-ordonnées, c'est-à-dire d'un niveau taxonomique plus haut) différents.

19. Dire qu'ils sont une société lignagère segmentaire ne me semble poser problème que dans des débats de principe, car s'il existe des sociétés lignagères segmentaires, les Somali en sont une. Pourtant, .../...

résultent des obligations qu'impose la descendance linéaire commune ou la transmission de celles-ci à des « frères » adoptés ne sont pas, à l'évidence, une découverte des Anglais ou des ethnologues modernes. Pour Ibn Khaldun qui, au XIV^e siècle, analysa les sociétés musulmanes du Maghreb et du Machreq avec une perspicacité étonnante – malgré le fait qu'il ne connaissait aucun autre type de société pouvant lui servir de comparaison –, le sang et la pseudo-parenté suivant le modèle des relations consanguines étaient l'unique force de liaison sur laquelle le pouvoir pouvait s'appuyer. Ces sociétés se composaient surtout de pasteurs nomades, mais aussi de paysans dont la cohésion tribale, *ʿaṣabiya*, leur permettait de prendre le pouvoir dans l'État musulman. Ibn Khaldun connaissait aussi la société urbaine complexe, fondée sur la division du travail, et qui fonctionnait conformément à des principes très différents de ceux de la communauté égalitaire des pasteurs guerriers, mais il ne lui attribuait aucune cohésion. Notons à ce sujet que l'opinion d'Ibn Khaldun se distingue radicalement de celle de Durkheim qui considère la division du travail dans les sociétés segmentaires d'autrefois, où règne la « solidarité mécanique », comme la racine de la « solidarité organique » moderne, d'un niveau plus élevé. La ville, pour Ibn Khaldun, était tout au plus un endroit très utile de production d'objets de luxe dont on pouvait s'emparer, non une source de pouvoir. Sa théorie est donc une théorie de l'État : il cherchait à savoir comment des structures segmentaires (des lignées) peuvent devenir le fondement du pouvoir étatique (aujourd'hui on dirait : du pouvoir dans un certain type d'État). Pour lui, l'État ne pouvait pas exister sans ces structures de lignées. Par ailleurs, il est bien connu, et ceci a souvent été répété, que des sociétés segmentaires (ou des structures de lignées) peuvent très bien exister sans État (à la différence d'Ibn Khaldun, nous dirions aujourd'hui que des États peuvent exister sans conquérants organisés de manière segmentaire)²⁰.

je pense qu'il n'est pas utile – dans la mesure où cela peut prêter à confusion – d'appliquer de tels qualificatifs aux sociétés. Ma position sur ce sujet est analogue à celle de Needham pour qui il n'existe pas de sociétés patrilineaires ou matrilineaires mais, à la rigueur, des formes patri- et matrilineaires de transmission de droits et d'appartenances. Quand on applique des caractérisations comme « segmentaire », « caste », « moderne », « division de travail », « organique », « classe », etc., à des sociétés entières au lieu de se référer aux formes d'organisation et de différenciation internes – qui peuvent d'ailleurs coexister et interagir –, ces sociétés se trouvent rapidement rangées dans des compartiments différents ou même dans des disciplines différentes : les sociétés segmentaires deviennent la spécialité des africanistes, les castes celle des indologues, les sociétés « modernes » à « États-nations » celle des sociologues et des politologues. Pour donner un exemple, des éléments de l'esprit de caste (et de la pratique qui s'y rattache), tels que l'endogamie/hypergamie et la différenciation par statut et par tâches dans les « sociétés segmentaires » (comme les lignages sacrés chez les Bédouins de Cyrénaïque ; Evans-Pritchard 1949), seraient rangés dans des cases différentes.

20. Comme dans le cas des ethnies paradigmatiques du modèle lignager segmentaire de l'anthropologie sociale anglaise, à savoir les Nuer et les Tallensi, il y eut aussi un débat sur la « réalité » de tels modèles dans les ethnies clés d'Ibn Khaldun au Maghreb. Ernest Gellner (1969) a appliqué le modèle segmentaire agnatique aux Berbères, Wolfgang Kraus (1991) y a ajouté des correctifs et Henry Munson (1993) les a soumis à une critique radicale, les considérant comme des modèles de comportement actuel et en doutant de leur contenu empirique. Dans un travail plus récent (1998), Kraus met l'accent sur le niveau des représentations .../...

Cette indépendance par rapport à l'État, c'est-à-dire la possibilité d'organiser la vie sans État et sans autorités était justement ce qui fascinait les ethnologues modernes dans ces sociétés segmentaires. Des ouvrages comme *Regulierte Anarchie* (Sigrist 1967) et *Tribes without Rulers* (Middleton & Tait 1958) témoignent de cette fascination (Leverenz 1987).

L'intérêt de l'anthropologie sociale britannique pour les structures segmentaires (de lignée) était ainsi motivé par cette capacité qu'ont certains types de sociétés à maintenir un degré de paix interne et d'interaction réglée sans pouvoir central institutionnalisé et sans État. Autrement dit, les ethnologues modernes, venant de sociétés étatiques, cherchent à expliquer l'absence de l'État, alors qu'Ibn Khaldun, partant de la société segmentaire²¹, fait la démarche inverse consistant à expliquer l'État.

Le pouvoir de l'État, constate-t-il, passe de façon cyclique dans de nouvelles mains. Des nomades font la conquête des villes où ils deviennent si rapidement efféminés qu'après environ quatre générations ils sont victimes de la vague de conquêtes nomades suivante, et ce sont eux qui, à leur tour, constituent la population dominée (Gellner 1981). D'après Ibn Khaldun, des savants coraniques, « critiques urbains », *'ulamā*, dégoûtés du pouvoir corrompu de sultans efféminés, s'allient avec des guerriers bédouins appartenant à des tribus non encore dépravées, et grâce à eux renouvellent périodiquement la société islamique. Ibn Khaldun est analyste et non moraliste. Toutefois, quand on examine sa théorie sous l'angle politique et moral, les guerriers nomades ont un rôle plutôt positif. Certes, on ne peut pas transposer telle quelle la théorie d'Ibn Khaldun du Maghreb du XIV^e siècle à la Corne de l'Afrique du XX^e siècle. Mais il se peut que dans la Somalie d'aujourd'hui les mêmes forces de cohérence de l'organisation tribale et les mêmes formes de recrutement des groupes, jadis décrites par Ibn Khaldun, soient encore à l'œuvre. En revanche, les jeunes miliciens qui se promènent en jeeps armées de mitrailleuses, qui mastiquent du qat²² et tourmentent la population civile

des représentations et considère que la segmentation est une forme de structuration et de restructuration de la société, qu'elle définit des droits et des obligations et qu'elle réclame des gens prêts à l'action. Les comportements qui en résultent n'en sont pas moins influencés par d'autres modèles cognitifs de la société et d'autres types de liens, comme ceux créés par le mariage (Kraus 1998 : 18). Il existe des clivages semblables entre somalisants ; à ce propos, voir Helander 1998 contre Besteman 1996, et Lewis 2000 contre Besteman 1999. Le présent article s'inscrit dans cette discussion.

21. Ibn Khaldun était un citoyen, descendant de générations de savants. Mais, dans sa théorie, la société segmentaire comme source de pouvoir est néanmoins le point de départ.

22. Le qat (*catha edulis*), dont on mastique les feuilles, est un stupéfiant léger qui joue actuellement en Somalie un rôle très important puisqu'il constitue une partie de la solde des miliciens. Beaucoup plus graves que les ennuis de santé provoqués par la consommation de ce stupéfiant sont probablement les structures politiques qui résultent de la distribution de la drogue et les conséquences économiques de son importation par avion. Le qat est cultivé sur les hauts plateaux de l'Afrique de l'Est et du Nord-Est. Les meilleures qualités proviennent du Kenya où il est désigné par le terme *miraa*. Dans le contexte des seigneurs de guerre, le qat est souvent diabolisé comme drogue dangereuse (Elwert 1997 : 89 ; 1995 : 133). Dans les médias, il apparaît quelquefois même comme drogue enragante, qui transforme le consommateur en guerrier, comme les anciens *berserker* scandinaves que l'on droguait au Moyen Âge. Consommé par les milices, il est .../...

de Mogadiscio ne représentent certainement pas une force de renouvellement de l’Islam ou d’un quelconque ordre moral. On pourrait voir en eux une forme dégénérée des nobles bédouins d’Ibn Khaldun : il y a bien la *‘aṣabīa*, mais pas les *mujaddidūn*, les rénovateurs.

Quand on ne pouvait pas recruter des groupes suffisamment importants sur la base du principe patrilinéaire – soit à cause des distances qui les séparaient d’autres segments du même clan, soit en raison d’une croissance démographique insuffisante de celui-ci –, il était possible de constituer par contrat des communautés payant la *diya* avec des segments d’autres clans qui se trouvaient dans la même situation. Ces deux principes, *tol*, la descendance patrilinéaire, et *heer* (*xeer*), l’union contractuelle, fournissaient les deux mécanismes de recrutement de sous-unités pacifiées à l’intérieur mais potentiellement hostiles les unes aux autres au sein de la société somali²³. Des groupes trop petits ou trop faibles pour se présenter comme partie contractante indépendante pouvaient aussi entrer en relation de pseudo-parenté avec des groupes plus forts. Cette relation est appelée *sheegat* (du verbe *sheeganaya* qui signifie « je nomme », puisque le groupe accueilli accepte le nom du groupe d’accueil comme le sien et l’ancêtre éponyme de ce dernier comme son propre ancêtre). Quoi qu’il en soit, la sécurité, et donc la survie, dépend du rattachement à une communauté puissante. Ce principe est très exactement illustré par la devise somali : « Sois une montagne ou appuie-toi sur une montagne (Lewis (1961, 1962, 1972)).

La ruse (valeur culturelle très précisée chez les Somali) consiste à être suffisamment malin pour rompre au moment opportun une alliance contractuelle basée sur *heer* ou sur *sheegat*. De même que l’histoire des Vikings islandais ou celle des intrigues menées à la cour byzantine, l’histoire des Somali regorge d’exemples de trahison et de massacres commis contre d’anciens protecteurs. Ceux-ci sont massacrés et spoliés de leurs

supposé rendre agressif. En réalité, son effet stimulant n’est pas plus fort que celui du thé ou du chocolat. Au pire, il prive le consommateur du sommeil. C’est pour cette raison qu’il est apprécié des routiers et des gardiens. Pour des motifs incompréhensibles, en 1998 le qat a été interdit en Allemagne où il est connu seulement des cercles d’immigrés, principalement somali. Dans le même temps où l’on discute de la légalisation des drogues fortes pour éliminer la *Beschaffungskriminalität* (« criminalité par procuration »), on met ainsi une drogue très faible dans l’illégalité. Dorénavant, les réfugiés somali en Allemagne seront obligés de consacrer une partie plus importante de leurs allocations au titre de l’assistance sociales pour s’en procurer. Sur le rôle de cette substance en Somalie, voir aussi Heyer 1997 : 29, 30, et Pape 1998 : 48.

23. Il y a des différences entre somalisants quant à l’usage du terme *heer* (*xeer*), différences qui reflètent probablement ses nuances sémiques en somali. Ici, je l’utilise, après Lewis, au sens d’une alliance contractuelle pour la défense et d’une assurance servant à couvrir les paiements de la *diya*. Gérard Prunier (1997 : 382) discute l’étymologie de ce terme et l’emploie au sens plus général de « droit coutumier », que je désigne par le terme arabe *adat* dans ce texte. Le terme *gaashaanbuur* (« pile de boucliers ») comporte lui aussi des nuances. Alors que Lewis l’utilise pour désigner un grand nombre de combattants, mobilisés ou non selon les principes de *tol* et de *heer*, Prunier l’applique à des groupes « ad hoc sans base lignagère » (*ibid.* : 384). Entre l’analyse de Prunier et le présent travail il y a une différence de perspective. Lui dirige son regard sur l’anomie (le chaos), alors que le mien est dirigé vers les régularités dans le chaos.

femmes et de leurs troupes lors même que, grâce à leur protection, leurs tributaires sont devenus assez forts pour se retourner contre eux²⁴. Le risque de trahison, toujours omniprésent, limitait ainsi la croissance des unités solidaires. Se contrebalançant ainsi la tendance à l'agrandissement, qui atténuait, pour l'individu, la menace venant de l'extérieur, et la méfiance de parents de clan éloignés et d'alliés d'autres clans jouant comme force de dissolution des groupes.

Toutefois, un certain nombre de facteurs contribuaient à la prépondérance des forces d'union sur les forces de division, et donc à la formation d'unités solidaires plus grandes. Concernant les premières, il faut tout d'abord mentionner la menace venant de l'extérieur, mais le talent politique de certaines personnalités allait également dans ce sens. Alors que la plupart des simples Somali se mariaient à l'intérieur de leur propre clan, où leur était accordée une réduction de la compensation matrimoniale, les leaders contractaient souvent des mariages stratégiques au-delà des limites claniques, notamment dans le cas de mariages polygynes dans différents clans. Sayyid Muhammad Abdille Hassan, qui fit front à la fois contre plusieurs puissances coloniales entre 1900 et 1920, mit à profit de manière extensive chacun de ces mécanismes d'alliance. Il était chef d'une congrégation de « derviches », les Salihyya – d'où le surnom méprisant, « Mad Mullah », que les Britanniques lui avaient donné – et il contracta simultanément et successivement de nombreux mariages stratégiques.

Les lignes de conflits récents et leurs formes de liquidation

Les remous qui suivirent l'expulsion de Mohamed Ziad Barré nous laissent de la Somalie cette image : un pays démembré en plusieurs zones dans lesquelles les élites locales, sur la base de leur appartenance à un clan ou de leurs alliances claniques, essaient d'avoir la mainmise sur les ressources. En 1991, la capitale, Mogadiscio, est divisée en deux parties, l'une contrôlée par Ali Mahdi Mohamed, l'autre par le général Mohamed Farah « Aydid »²⁵ jusqu'à sa mort à la suite des blessures qu'il avait reçues lors d'escarmouches dans les

24. Voir, par exemple, Turnbull 1955 : 2 et *passim*, et Schlee 1989 : 46 *sq.* Le fait que la ruse soit une valeur culturelle chez les Somali et qu'une escroquerie bien montée suscite l'admiration apparaît aussi dans un recueil de contes populaires édité par Muuse Haji Isma'îl Galaal et Bogumil Witalis Andrzejewski en 1956. Voir par exemple le conte n° 4, p. 33, *Cousin, apprend-moi la ruse!* que je présente ici dans ma propre traduction du somali : « Un jour, un homme rendit une visite à un autre. Il dit : "Je veux que tu m'apprennes la ruse". L'autre lui répondit : "Trais ta chamelle pour moi!" Aussi se mit-il à traire sa chamelle pour lui, et après que l'autre ait bu le lait, celui qui avait apporté le lait dit : "Alors, maintenant apprend-moi la ruse !" L'autre répliqua : "C'est tout. N'ai-je pas bu ton lait ?" Le premier resta bouche bée. »

25. Le présent article s'intéresse à « Aydid » principalement sous l'angle de son affiliation et de ses alliances claniques. On trouvera une biographie plus complète de ce personnage dans Dualah 1994 et une discussion de l'histoire de ses idées dans Zitlmann 1996.

rués de la capitale en août 1996²⁶. Il est alors remplacé par son fils Hussein. Initialement, Ali Mahdi et Aydid faisaient tous deux partie de l'USC (United Somali Congress). Mais cela ne voulait pas dire grand-chose. Il est beaucoup plus intéressant de se demander sur quelle base de pouvoir s'appuyait chacun des deux candidats à la présidence dans le système clanique somali. En fait, Ali Mahdi pouvait compter sur son sous-clan du clan Herab Hawiye, à savoir les Abgal, et Hussein Aydid sur un autre sous-clan du clan Herab Hawiye, les Habr Gidir. La distinction se situe donc au niveau des sous-clans.

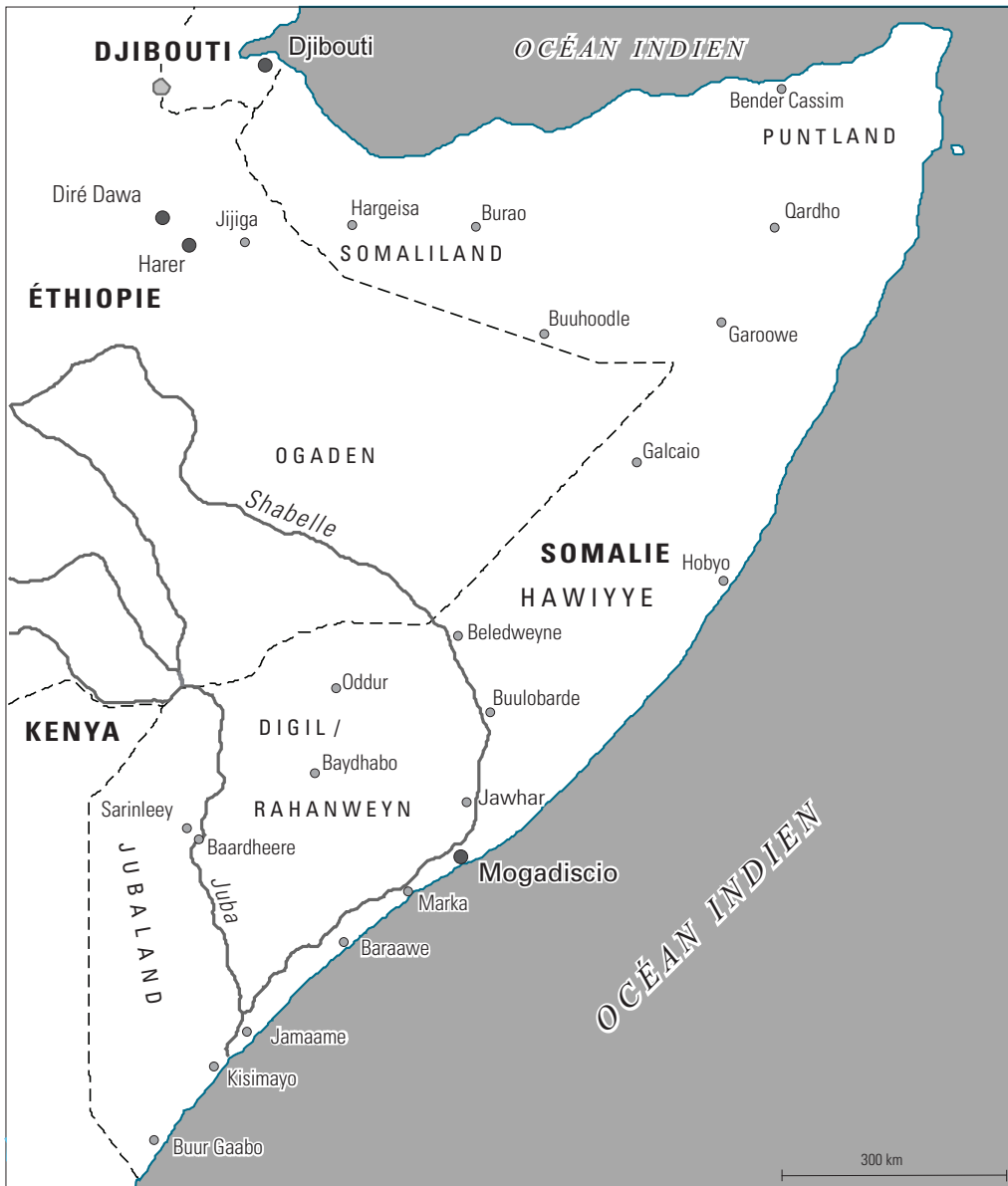
À la lumière des rapports dont on dispose sur les années 1990, il apparaît que la division en Abgal d'un côté et Habr Gidir de l'autre, a été ou trop sommaire dès le début, ou bien que des processus de fractionnement se sont produits, conduisant à la scission en sous-sous-clans (lignages) – c'est-à-dire en partis encore plus petits. Ces rapports font état de deux degrés de subdivision supplémentaires au-dessous du niveau Habr Gidir. Ce que corrobore, en juin 1994, des différends entre Mohamed Farah Aydid et son conseiller financier Osman « Ato », chacun d'eux ayant son sous-groupe à ses trousses : pour Aydid, le sous-groupe Jalaf du sous-sous-clan Saad du sous-clan Habr Gidir des Hawiye, et pour Osman « Ato », les Hilowle du sous-clan Saad²⁷. En août de la même année eurent lieu des combats à propos d'un terrain d'aviation qui « appartenait » à l'un des bienfaiteurs de Aydid, Ahmed Dualeh (Saad/Habr Gidir). Les gardiens d'aéroport de cet aérodrome avaient un conflit à régler avec des guerriers recrutés dans un sous-groupe des Absiye qui appartiennent aux Ayr, qui, de leur côté, font partie des Habr Gidir. Ce qui montre, selon *Africa Confidential*, que la prépondérance économique des Saad sur les autres groupes des Habr Gidir continuait à susciter des résistances. Quant à Ali Mahdi, le président rival, on sait maintenant qu'il était membre d'un sous-groupe nommé Harti Abgal du sous-clan Abgal des Hawiye²⁸. Trêve de noms. Le principe est clair : dans les conditions politiques et économiques actuelles, les structures de clan patrilinéaires sont soumises à une forte tendance à la fission et à la subdivision. La solidarité est restreinte à de petits groupements de très faible profondeur généalogique.

Comme aucun des deux prétendants à la fonction de président n'abandonna l'ambition d'être plus que le roi d'un quartier de Mogadiscio, et

26. *Africa Confidential* 37, n° 17, 23 août 1996. 27. *Africa Confidential* 35, n° 12, 17 juin 1994. À l'occasion d'un congrès du parti qui se tint le 12 juin 1995, « Ato » prit la relève d'Aydid comme président du United Somali Congress, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à prétendre à la présidence de l'État. Dans cette prétention, il était soutenu par des hommes d'affaires des sous-clans Nimaale et Ayanle de Saad (*Africa Confidential* 36, n° 13, 23 juin 1995).

27. *Africa Confidential* 35, n° 12, 17 juin 1994. À l'occasion d'un congrès du parti qui se tint le 12 juin 1995, « Ato » prit la relève d'Aydid comme président du United Somali Congress, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à prétendre à la présidence de l'État. Dans cette prétention, il était soutenu par des hommes d'affaires des sous-clans Nimaale et Ayanle de Saad (*Africa Confidential* 36, n° 13, 23 juin 1995).

28. *Africa Confidential* 35, n° 20, 7 octobre 1994.



Carte de Somalie

comme leurs liens patrilineaires présentaient les caractéristiques que je viens d'évoquer, ils s'efforcèrent d'élargir leur base de pouvoir au moyen d'alliances hors de leurs clans avec des sous-groupes d'autres clans. Ainsi, le général Aydid disposait d'un allié parmi les Ogaden, à savoir Ahmed Omar « Jess » qui avait donné le nom savoureux de « Somali Patriotic Movement » à sa fraction et avait longtemps exercé un certain contrôle à Kisimayo et aux alentours de cette ville maritime de Somalie du sud.

Le 22 février 1993, peu après l'entrée des Belges et des Américains dans la ville, Ahmed Omar « Jess » fut expulsé de Kisimayo par des groupes claniques rivaux. Ces derniers étaient sous les ordres de Mohamed Sa'id Hirsi, dénommé « général Morgan », un autre gendre de l'ex-président Mohamed Ziad Barré. Mohamed Sa'id Hirsi « Morgan » est Majerteen²⁹, c'est-à-dire membre d'un groupe clanique qui s'est surtout implanté dans l'extrême pointe orientale de la Corne de l'Afrique. Mais là, dans le sud, résidaient encore des habitants réinstallés à l'époque de la sécheresse de 1974³⁰. De plus, la base de pouvoir de « Morgan » reposait sur ses parents par alliance, les Marrehan de l'ex-président Mohamed Ziad Barré, et sur la coopération avec le général Adan Abdullahi « Gebiyu » des Ogaden. On dit que le fractionnement en adhérents de « Jess » et de « Gebiyu » correspond à celui entre Mohamed Zubeir-Ogadeen et Awlihan-Ogadeen³¹. Les Majerteen, les Marrehan et les Ogadeen font tous partie de la grande famille clanique Darood. Il n'est donc pas surprenant – pour ceux qui partent de l'idée qu'il s'agit d'un système de lignage segmentaire dans lequel des groupes de proches parents s'allient contre des groupes de parents plus éloignés – que des parties de ces trois clans se coalisent. La déviation du modèle consiste en ce qu'ils concluent des alliances contre des parties de leur propre clan et coopèrent avec des parties de clans complètement étrangers : « Jess » coopère avec les Habr Gidir-Hawiye de Aydid ; « Morgan » et « Gebiyu » coopèrent (au moins de facto) avec les Abgal-Hawiye de Ali Mahdi qui, sur un autre front, s'opposent à Aydid et à ses alliés. À partir du moment où « Ato » avait fait défection à Aydid, il était dans la logique de ces pactes qu'il s'alliât aux adversaires de celui-ci. On a ainsi rapporté³² qu'il avait conclu un arrangement avec « Morgan » et un autre avec Ali Mahdi, par où se vérifie que ces derniers ont conclu une alliance indirecte. Et ce, bien entendu, avec des étrangers contre des « frères » de clan.

29. D'après *Africa Confidential* 34, n° 5, mars 1993 et 35, n° 12, 17 juin 1994, et Simons 1995 : 75. L'indication selon laquelle « Morgan » est Marrehan (*Africa Confidential* 34, n° 13) semble être inexacte. Les Marrehan, c'est-à-dire le clan de l'ex-président, sont ses beaux-frères et non ses frères de clan. « Sa'id » et « Siad » sont deux noms différents. Dans la presse ils sont souvent confondus.

30. Communication personnelle de Feisal Hassan, Bielefeld, 16-5-1995.

31. *Africa Confidential* 35, n° 20, 7 octobre 1994.

32. *Africa Confidential* 36, n° 13, 23 juin 1995.

Au vu de ces antécédents politiques, la rage de Aydid contre les Belges et les Américains devient compréhensible : ceux-ci avaient fait leur entrée à Kisimayo en tant que « pacificateurs » et avaient commencé à désarmer « Jess », son allié. Ils s'étaient conduits en spectateurs passifs, assistant à la prise de la ville par « Morgan », le rival de Aydid, sans rien faire.

Transcontinuités

Les éléments d'une structure sociale ou d'un système politique qui survivent à des transformations révolutionnaires – soit sous des dénominations nouvelles, soit sous une forme différente –, et qu'on retrouve en dépit des ruptures sociales, sont appelés transcontinuités. Alors que l'Ancien Régime se disait de droit divin et que la rhétorique de Napoléon mettait en avant les valeurs républicaines, l'historien découvre beaucoup plus d'analogies que de différences dans la façon qu'ont ces deux systèmes d'exercer le pouvoir et d'étaler leur faste. De même, le système stalinien a été aussi autocratique que le tsarisme, sinon plus, mais le tsarisme professait ouvertement le pouvoir absolu tandis que le stalinisme, en dépit du culte de la personnalité, prétendait reposer sur la dictature d'une classe qui représentait la majorité de la population. Des transcontinuités ont aussi été beaucoup discutées en rapport avec les changements radicaux qui eurent lieu en Éthiopie où, en fin de compte – du moins dans le centre chrétien du pays – persiste la même structure centraliste et hiérarchique³³.

En Somalie, on trouve aussi des transcontinuités à travers deux ruptures historiques. La descendance patrilinéaire et l'alliance clanique ont été des structures fondamentales aussi bien aux temps précoloniaux qu'à l'époque coloniale où les colonisateurs instrumentalisaient ces structures pour délimiter les pâturages et régler les conflits. Strictement parlant, ils les ont même consolidées en les codifiant, et modifiées par là même³⁴. On retrouve ainsi les principes *tol* et *heer* – descendance patrilinéaire et alliance contractuelle – le long des lignes actuelles de conflit de la guerre civile en Somalie, bien que la rhétorique dirigée vers l'extérieur invoque les autodénominations euphoniques des différents mouvements.

Tout comme les puissances coloniales, l'UNOSOM a succombé à la tentation futile de trouver un système de négociation basé sur la représentation proportionnelle des clans. Cette politique méconnaît le caractère éminem-

33. Janssen 1991. Déjà avant le dernier bouleversement de 1991, Christopher Clapham avait analysé un certain nombre de facteurs montrant des similitudes entre les régimes pré- et post-révolutionnaires en Éthiopie (Clapham 1988). Dans la littérature ethnographique, les *Political Systems of Highland Burma* (Leach 1954) sont un bon exemple de transcontinuités.

34. L'exemple le plus impressionnant de cette sorte de recherches généalogiques du temps colonial est l'ouvrage de J. A. Hunt paru en 1951. Quant à l'utilisation de telles généalogies, voir Schlee 1984 : 156, 1989 : 48.

ment variables de ces répartitions. Les unités patrilinéaires changent de fonctions selon leur croissance démographique. Les lignages se transforment en sous-clans et les sous-clans en clans. C'est pourquoi la langue somali renonce à une dénomination plus exacte de ces niveaux de division clanique. Au fond, il s'agit toujours d'unités plus ou moins grandes de la même catégorie, dont les fonctions varient selon la taille. Tout aussi changeantes sont les alliances. Fluides et soumis aux opportunités politiques, unités patrilinéaires et pactes sont maniés avec beaucoup plus d'habileté par les Somali que par des souverains ou des médiateurs venus de l'extérieur.

Les liens établis par l'intermédiaire des femmes se sont également avérés importants, tant pour Sayyid Mohamed Abdille Hassan, au début du siècle, que pour Mohamed Ziad Barré, quelle que soit l'aversion compréhensible des Somali, à d'autres égards, pour toute comparaison entre ces deux personnages historiques.

On trouve des transcontinuités non seulement dans des domaines comme le recrutement militaire ou la formation de communautés solidaires plus vastes, mais aussi dans celui de l'organisation du travail qui, au sein du petit groupe familial, était souvent déterminée par la diversité et la séparation spatiale. Ainsi, dans le secteur pastoral nomade, on a d'une part les camps de chameaux, *geel her* ou *geel jire*³⁵, camps satellites établis dans des pâturages lointains où le groupe des adolescents séjourne avec les troupeaux, et d'autre part, près des puits, les camps principaux où vivent les femmes, les enfants, les vieillards et le menu bétail.

Après la grave sécheresse de 1974, le gouvernement somalien développa des programmes d'activités permettant de gagner sa vie autrement que dans le secteur pastoral nomade. On procéda à la sédentarisation de populations sur des terres ayant fait l'objet de projets de développement agricole et on construisit des villages de pêcheurs sur la côte. Là, d'anciens pasteurs furent initiés à la pêche et équipés de bateaux et de matériel. Mais après quelque temps, beaucoup d'hommes retournèrent dans le secteur nomade, tandis que les femmes et les enfants restaient le plus souvent dans les habitats de pêcheurs nouvellement établis pour continuer à utiliser les services scolaires et de santé (Lewis 1981 : 31 ; Farah Mohamed, Ahmed & Jasmin Touati 1991 : 100).

Avec la migration des hommes dans les États du Golfe – en raison du travail saisonnier –, ce modèle de séparation spatiale de la famille selon le niveau de revenu s'est étendu géographiquement. Aujourd'hui, l'internationalisation du problème des réfugiés fait qu'on le retrouve à l'échelle mondiale. Les hommes travaillent en majorité dans les États du Golfe pen-

35. La première expression est utilisée par Lewis (1981 : 23) ; j'ai entendu la seconde au Kenya.

dant que leurs familles revendiquent des prestations sociales au Canada, en Allemagne ou en Suède³⁶.

La question qui se pose au sujet de ces transcontinuités est de savoir ce qui, aujourd'hui, est différent d'autrefois. Une des principales différences consiste dans le niveau d'escalade de la violence. Du fait de l'énorme quantité d'armes qui se sont accumulées dans la Corne de l'Afrique en raison de la course aux armements des superpuissances dans les années 1980, les fusils automatiques sont accessibles partout³⁷. Avant et parfois pendant l'époque coloniale, surtout en saison sèche quand on ne pouvait utiliser que les pâturages qui se trouvaient à proximité des points d'eau, un ou deux pasteurs étrangers étaient assommés occasionnellement près d'un puits. Les représailles, si elles ne pouvaient être évitées par des paiements de compensation, consistaient en tueries isolées. Les conflits d'aujourd'hui se gèrent à un niveau de violence beaucoup plus élevé, qui dépasse la capacité des systèmes de régulation. Maintenant, il ne s'agit plus seulement de conflits concernant les droits de pacage, mais le contrôle du port, de l'aéroport, de régions urbaines et de l'aide extérieure ; ils se produisent tout au long de l'année, sont anonymes et plus nombreux. Dans un ouvrage collectif qui traite surtout de la vallée du Juba, une oasis fluviale (Besteman & Cassanelli, s. dir., 1996), Lee V. Cassanelli souligne l'importance de la compétition pour les ressources agricoles qui sont commercialisées dans le contexte de la violence. Là, selon lui, réside la véritable cause de la crise somalienne. En passant, il critique des travaux – dont il ne donne ni le titre ni l'auteur – qui auraient trop mis l'accent sur les structures claniques. À partir de l'exemple des populations agricoles de la vallée du Juba, qui sont souvent d'origine bantoue, il explique que la population de la Somalie ne se caractérise pas seulement par l'affiliation clanique, mais qu'elle

36. La situation dans les pays d'accueil n'est pas seulement marquée par le transfert d'anciens modèles dans des situations nouvelles. On note aussi des bouleversements dans les relations familiales. La pratique – aussi réaliste qu'elle soit – des autorités consistant à compter les enfants avec les mères, à considérer les hommes comme péripatétiques et comme des éléments instables, à canaliser toute assistance par les femmes et même à enregistrer les enfants sous le nom du père de la femme, peut avoir pour conséquence que ces enfants soient considérés comme des bâtards s'ils se rendent en Somalie. Ce type de pratique contribue aussi à la déstabilisation des mariages somali, mariages qui sont déjà très instables dans les pays d'émigration. (Recherches en cours sur des migrants somali en Allemagne en coopération avec 'Isir Schlee, née Hassan Musa, et Saado 'Abdi.) Par le mariage, une femme somali ne cesse pas d'appartenir à son clan d'origine. (L'appartenance patrilinéaire s'applique aux enfants des deux sexes même si elle est transmise uniquement par les fils à la génération suivante.) Venger un tort causé à une femme ou réclamer une compensation pour elle est en premier lieu de la responsabilité de ses frères, et non de son mari. Les doubles liens des femmes en mariages exogames les prédestinent au rôle de médiatrices. Cette fonction traditionnelle des femmes en Somalie est encore plus fortement revendiquée en exil sous l'influence du féminisme occidental (Sonja Heyer, Rapport sur le Seventh International Congress of Somali Studies, York University, Toronto, 8-11 juin 1999, pour l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale, Halle/Saale).

37. Sur la quantité excessive d'armes au Kenya occidental, voir Bollig 1992 : 73 ; pour le Kenya du nord, voir Schlee 1994 : 3. Je me réfère en outre aux effets à distance – résultant de la désagrégation de l'armée de Mengistu – sur la répartition des pouvoirs locaux hors de l'Éthiopie par suite de la dissémination des armes jetées, vendues ou troquées contre des vivres.

est aussi « deeply divided by occupation, class, physical type, and dialect », et que cela n'a pas été suffisamment perçu par des « journalists and pundits [charlatans] ». Pour ne pas risquer d'être identifié avec l'une de ces deux catégories péjoratives, répondons à cet argument.

Des différenciations professionnelles et de statut ne supposent pas obligatoirement l'existence de clivages infranchissables dans une société. Il existe même des sociétés, parmi celles dites « modernes », qui sont fondées sur de telles différences. Les différences, qu'elles soient physiques ou dialectales, ne sont donc pas un obstacle à l'intégration. Par exemple, les différences étaient plus grandes en Allemagne qu'en Bosnie, et cela n'empêchait pas que les relations internes fussent pacifiques en Allemagne et qu'elles ne le fussent pas en Bosnie. Cet exemple montre qu'il faut considérer soigneusement ce que la perspective de Cassanelli peut expliquer et ce qu'elle n'explique pas, sans se laisser impressionner par sa rhétorique.

Pour cet auteur, les discriminations fondées sur les critères cités plus haut font des « minorités » du sud de la Somalie des groupes hautement vulnérables en termes économiques et politico-militaires. Du fait que des membres de clans d'origine pastorale se combattaient sur le terrain de ces minorités au sujet de terres qui leur appartenaient et qu'elles labouraient, elles auraient plus particulièrement souffert de la guerre. Cassanelli et les auteurs qui ont participé à ce volume expliquent ainsi en partie l'enjeu de la guerre : dans cette région, le but de la guerre était, entre autres, d'acquérir les terres de ces minorités et de se soumettre leur force de travail. Mais ils n'expliquent pas la forme de ce conflit ni la nature des lignes de conflit. Or celles-ci passaient à l'intérieur du groupe des Somali du nord et du centre et séparaient des gens assez semblables selon les critères « occupation, class, physical type, and dialect ». Pour les expliquer, il est nécessaire, apparemment, d'avoir recours aux structures claniques si méprisées par Cassanelli. La pauvreté et la non-pertinence des distinctions qu'il retient apparaissent dans son analyse du succès de Ziad Barré. Celui-ci aurait utilisé des ressources de toutes origines, à savoir l'assistance extérieure, les profits tirés du commerce de bétail et du qat, etc., pour s'assurer un soutien politique. « That he did this along lines of kinship and clientelism gave precedence to clan analyses of Somalia's plight, but in fact it was his control of resources that underpinned the system » (*ibid.* : 22). Mais il s'agit là d'une fausse contradiction. Les ressources en question constituent l'*objet* des transferts, ce qui est transféré, tandis que les clans et le clientélisme sont les *voies* qu'empruntent ces transferts, les structures sociales sur lesquelles ils s'appuient. Les premières sont des réponses à la question « quoi ? », les secondes des réponses aux questions « à qui ? » et « qui avec qui ? ». Les deux choses ne sont pas du même ordre et dire qu'il y a contradiction entre elles relève d'une logique pour le moins discutable.

Dans son argumentation, Cassanelli confond l'enjeu de la guerre avec les acteurs, leurs stratégies et leurs alliances. Dans la région située entre les fleuves Juba et Shabelle, les paysans d'origine bantoue étaient l'enjeu. Qu'ils aient été les victimes plutôt que les acteurs dans la guerre est également confirmé par Kenneth Menkhaus (1996 : 150) : « Although the Goshu played no part in the fighting and had seemingly little stake in the outcome of this internecine war, they bore the brunt of the war's destruction. »³⁸

Au regard de ce niveau très élevé de violence dû à la prolifération des armes et à la multiplication des enjeux, il est tout à fait improbable que l'on puisse jamais rétablir une régulation au moyen des instruments traditionnels de pacification, c'est-à-dire par des négociations et des paiements de compensation.

La Somalie et le monde extérieur

L'UNOSOM manquait de moyens, de connaissances et de buts. Peut-être aurait-il été possible de conquérir le pays avec plus de forces armées, de le subordonner à une administration militaire et d'établir, sous la protection de celle-ci, les institutions d'une société civile – une administration, des organisations professionnelles et autres –, puis de créer des partis politiques. Ensuite, après des élections, on aurait pu remettre le pouvoir entre les mains d'un gouvernement national. Mais dans un pays aussi divisé et armé que la Somalie, cela aurait exigé tant de sacrifices financiers et de sang qu'il est peu probable que les parlements des pays industrialisés auraient été prêts à mettre de tels moyens en œuvre. Reste qu'on peut se poser des questions sur l'utilité d'une intervention réalisée en-deçà de cet objectif. Lors d'une phase du conflit on imagina, aux États Unis, des cartes géographiques qui prévoyaient un découpage de la Somalie en cinq parties, à savoir : le Somaliland, correspondant aux limites de l'ancienne colonie britannique, le Puntland (par la suite : Puntland, ainsi appelé d'après une dénomination provenant de l'ancienne Égypte) au nord-est, la Somalie centrale, baignée par le cours inférieur du Shabelle, Upper Juba, et le Jubaland³⁹. Cependant, un tel projet posait le problème de savoir si ces unités plus petites ne seraient pas soumises aux mêmes fractionnements que l'ancienne Somalie.

38. L'autre aspect, celui du rôle des ressources agricoles comme enjeu de la guerre, est difficile à évaluer. Les chiffres ci-dessus suggèrent une prépondérance de la production pastorale. Ainsi, une des contributions de cet ouvrage collectif, qui porte sur la région d'Afmadow, non loin de la vallée du Juba, ne fait pas mention de l'agriculture : selon Peter D. Little (1996), le conflit entre « Jess » et « Morgan » que nous venons d'évoquer se traduit ici par des rivalités entre réseaux de commerçants de bétail. Un détail : curieusement, Little considère les Herti comme un sous-groupe des Majerteen. Dans les généalogies généralement acceptées, c'est l'inverse (*ibid.* : 95 ; Coronaro 1925 : 332).

39. *Africa Confidential* 35, n° 11, 3 juin 1994. Patrick Gilkes a lui aussi mentionné ces projets à l'occasion de la conférence de Khartoum en décembre 1993.

L'UNOSOM ne parvint pas non plus à activer les forces politiques civiles. Tout au contraire, elle favorisa les *warlords*, les chefs de milices, qui n'ont rien à voir avec les chefs de clan traditionnels, en les conviant à des conférences à Addis Abeba, en leur fournissant des billets d'avion et les revalorisant politiquement par le biais des médias⁴⁰.

Dans une version antérieure de cet article en allemand (1996), je concluais ainsi :

« ... dans la situation actuelle [...] on peut faire le bilan suivant : l'intervention extérieure a échoué, il n'existe pas de forces internes de renouvellement perceptibles et la reprise ou la continuation de la guerre civile sont hautement probables, même si celle-ci devait opposer des fragments de territoire relativement stabilisés et, en raison de l'épuisement général, à un bas niveau de violence. Au regard des problèmes internationaux que posent les réfugiés et le droit d'asile – ces problèmes existent également en Allemagne –, cela signifie que pour les Somali les raisons de fuir existeront encore longtemps.

Avec quelque soulagement, on apprend que l'auto-ravitaillement dans les régions rurales et dans certains secteurs du commerce ont recommencé à fonctionner. Cela n'est pas dû aux nombreux mouvements politiques désignés par des acronymes qui ont rivalisé pour s'approprier l'État et ont provoqué sa dissolution (Simons 1994). C'est plutôt dans des régions éloignées des activités de ces mouvements et de leur prétention au pouvoir étatique qu'il existe une certaine régularité qui peut rappeler la paix et assure une certaine sécurité. Le système lignager segmentaire semble prouver ses capacités hors de la sphère de l'État. Les atrocités somaliennes ne sont pas le résultat du système lignager en tant que tel, mais de la prise du pouvoir étatique par des structures lignagères, et ce aussi bien sous Ziad Barré que sous ceux qui combattirent pour lui succéder. Peter Little (1996 : 110) rapporte que dans le sud de la Somalie l'économie ne s'est pas totalement écroulée mais qu'elle est devenue clandestine. Les structures de commercialisation officielles se sont effondrées et les *warlords* se sont installés dans les ports. De ce fait, l'Arabie Saoudite en tant que marché de consommation n'était plus accessible. C'est pourquoi le bétail est introduit en contrebande au Kenya voisin. De là, il est parfois acheminé vers l'Arabie. Sans doute les ports du Kenya ont-ils profité du blocage des ports somaliens par les milices. Pour se consoler, on ne peut que se fier aux forces de guérison que représentent les arrangements locaux et le marché noir, car aucune instance ayant la capacité de rétablir un État, et encore moins un État unifié, n'est en vue. Aucun des pouvoirs coloniaux qui rivalisaient il y a cent ans pour ce coin de l'Afrique et fomentèrent tant d'intrigues ne se lancerait aujourd'hui, quels qu'en soient les avantages, dans une telle entreprise. »

Entre-temps, la question de « la reprise ou de la continuation de la guerre civile » revint sur le devant de la scène. En 1999, il y eut une nouvelle escalade. Hussein Aydid avait contracté des alliances avec le mouvement islamiste *Ittihad* qui opérait aussi dans la région 5, c'est-à-dire la partie

40. Ahmed Y. Farah et I. M. Lewis portent sur ces conférences un jugement très défavorable et les comparent à des initiatives similaires au Somaliland à propos desquelles ils écrivent : « The results of this low budget, locally inspired process were much more impressive than those of the lavishly expensive high profile peace conferences engineered by foreign agencies in southern Somalia » (1997 : 376).

somalienne de l'Éthiopie. Cela entraîna une invasion éthiopienne dans la région de Baidoa. Les Éthiopiens s'allièrent avec la Rahanweyn Resistance Army (RRA) qui prit le contrôle de Baidoa (Baydhabo) en juin 1999 (*IRIN*, 11 juin 1999, 4 août 1999, 10 oct. 1999). Les Rahanweyn, tout comme leurs alliés Digil qui se lancèrent aussi dans la guerre, sont des Somali du sud chez lesquels l'agriculture joue un rôle plus important qu'au nord. Déjà, après une récolte exceptionnelle en 1994, ils avaient réussi à se procurer des armes (Natsios 1997 : 94).

Pour l'Éthiopie durant cette période, la Somalie n'était que le deuxième front. Le théâtre principal de la guerre était la frontière avec l'Érythrée. Depuis la chute du régime Mengistu, les nouveaux régimes en Éthiopie et en Érythrée – pays créé par référendum en 1992 après une guerre d'indépendance de trente ans contre l'Éthiopie –, étaient en bons termes, ce qui n'est pas pour surprendre entre anciens camarades de combat. Mais, en 1999, un conflit frontalier les opposa qui se transforma rapidement en une guerre féroce. Le régime éthiopien, d'origine tigréenne, lui-même constitué à ses débuts par des séparatistes jusqu'à ce que ces derniers prennent possession de la capitale, renouvelait sur le plan du discours identitaire la rhétorique unioniste de leurs prédécesseurs amhara, rhétorique qui faisait appel à une longue tradition sémitique-chrétienne dans le but de mobiliser la population contre l'Érythrée⁴¹.

Dans ce type de situation, où des guerres civiles viennent se greffer sur des conflits internationaux, il est logique de rechercher des alliances parmi toutes les forces qui s'opposent à l'adversaire. Il existait ainsi un triangle de coopération entre les forces somaliennes liées à Hussein Aydid, l'Érythrée et le Front de libération des Oromo (OLF) qui opérait au sud de l'Éthiopie à partir de bases établies au Kenya. Leurs relations avec d'autres forces oromo et les Somali du Kenya font l'objet d'une autre étude (Schlee & Shongolo, en préparation). Longtemps ignorée par les autorités kényanes, cette tolérance prit fin en 1999. Les pressions exercées par celles-ci sur l'OLF (*Dayly Nation*, 9 juin 1999) augmentèrent au point d'obliger cette formation à quitter ce pays en juin 1999. Leur descente vers la côte en Somalie favorisa la mise en place de postes de contrôle de milices rivales (BBC) et changea, pour un certain temps, l'équilibre du pouvoir en faveur de Hussein Aydid. En décembre 1999, l'OLF fut désarmé et ses commandants (chefs) durent quitter la Somalie après que Hussein Aydid se soit vu obligé de signer un accord en ce sens à Addis Abeba (*IRIN*, 21 déc. 1999).

On pourrait parler longuement d'autres parties de la Somalie. À cet égard, le rétablissement, relativement réussi, d'un ordre fonctionnel en

41. Dereje Feyissa, communication personnelle (3 février 2000).

Somaliland (la Somalie du nord⁴²) mériterait une discussion. Mais nous nous sommes limités ici à l'exemple que nous avons choisi : la région située entre Mogadiscio et Kisimaio et les alliances autour d'Ali Mahdi et des Aydid, père et fils. Concernant ces alliances, il y eut peu de changements entre 1992 et 1999, à l'exception des extensions dont on vient de parler et du fait qu'Ali Mahdi finit par se trouver isolé au sein de son propre mouvement et dut s'exiler en Égypte. Mais il s'agit là de personnes plutôt que de structures. Le modèle d'alliance entre sous-groupes hawiye et sous-groupes darood contre d'autres Hawiye et d'autres Darood persista tout au long de cette période. Ce qui montre que malgré les discours à la mode sur la Somalie le modèle segmentaire continue d'être pertinent pour expliquer les clivages politico-militaires, combiné à une deuxième source de solidarité : les alliances contractuelles entre clans différents. Tout cela a déjà été dit il y a quarante ans, en pleine période de *pax britannica*, par I. M. Lewis, avec son modèle de *tol* (patrilinéarité) et de *heer* (*xeer*, contrat).

MOTS CLÉS/KEYWORDS: Somali/*Somali* – segmentation – organisation segmentaire/*segmentary organisation* – identité/*identity* – conflit/*conflict* – transcontinuité/*transcontinuity*.

BIBLIOGRAPHIE

Abdullahi, Ahmed M.

1991 « Ökonomik und Bedeutung der nomadisch-pastoralen Betriebssysteme Afrikas. Das Beispiel Zentral-Somalia », in Fred Scholz, ed., *Nomaden*. Berlin, Das Arabische Buch : 253-264.

Aden, H. Abdurahman

1987 « Kulturwandel im Prozeß der Entnomadisierung », in Maho A. Aves & Karl-Heinz W. Bechtold, eds, *Somalia im Wandel...* : 44-60.

Africa Watch

1990 *Somalia : A Government at War with its Own People. Testimonies about the Killings and the Conflict in the North*. New York-Washington-London.

Anglin, Andrew

1979 « Analytical Models and Folk

Models : The Tallensi Case », in Ladislav Holy, s. dir. : 49-67.

Aves, Maho A. & Karl-Heinz W. Bechtold

1987 « The Effects of the IMF Conditionality in Somalia », in Maho Aves & Karl-Heinz W. Bechtold, eds, *Somalia im Wandel...* : 136-172.

1987 *Somalia im Wandel. Probleme und Perspektiven am Horn von Afrika*. Tübingen, Institut für wissenschaftliche Zusammenarbeit.

Baas, Stephan

1991 « Endogene Entwicklung im nomadischen Produktionssektor Somalias und ihre ökologischen Folgen – Dargestellt am Beispiel der westlichen "Central Rangelands" », in Fred Scholz, ed., *Nomaden*. Berlin, Das Arabische Buch : 233-264.

42. C'est-à-dire l'ancienne colonie anglaise. Dans le cas de la Somalie comme dans celui du Yémen voisin, les désignations politiques « nord » et « sud » ne correspondent pas exactement à la géographie. Dans les deux cas, le « sud » a un coin nord-est qui s'étend plus vers le nord que le « nord ». Pour le Somaliland, voir Prunier 1996.

Besteman, Catherine

1996 « Violent Politics and the Politics of Violence : The Dissolution of the Somali Nation State », *American Ethnologist* 23 (3) : 579-596.

1999 *Unraveling Somalia : Race, Violence and the Legacy of Slavery*. Philadelphia, University of Philadelphia Press.

Besteman, Catherine & Lee Cassanelli, s. dir.

1996 *The Struggle for Land in Southern Somalia : The War behind the War*. Boulder, CO, Westview – London, Haan.

Bollig, Michael

1992 [1990] « Ethnic Conflicts in North-West Kenya », *Zeitschrift für Ethnologie* 115 : 73-90.

Bonte, Pierre

1984 « On Reading *The Nuer* », *Current Anthropology* 25 (1) : 129-130.

Bongartz, Maria

1991 *Somalia im Bürgerkrieg. Ursachen und Perspektiven des innenpolitischen Konflikts*. Hamburg, Institut für Afrikakunde (« Arbeiten » 74).

Bourgeot, André, s. dir.

1999 *Horizons nomades en Afrique sahé-lienne. Sociétés, développement et démocratie*. Paris, Karthala (« Hommes et Sociétés »).

Cassanelli, Lee V.

1996 « Explaining the Somali Crisis », in Catherine Besteman & Lee V. Cassanelli, s. dir., *The Struggle for Land in Southern Somalia...* : 13-26.

Clarke, Walter & Jeffrey Herbst, s. dir.

1997 *Learning from Somalia : The Lessons of Armed Humanitarian Intervention*. Boulder, CO, Westview Press.

Clapham, Christopher

1988 *Transformation and Continuity in Revolutionary Ethiopia*. Cambridge, Cambridge University Press.

Conze, Peter & Thomas Labahn, eds

1986 *Somalia. Agriculture in the Winds of Change*. Saarbrücken, Epi-Verlag.

Djama, Marcel

1997a « Trajectoire du pouvoir en pays somali », *Cahiers d'Études africaines* 37 (2), 146 : 403-428.

1997b Compte rendu de Anna Simons 1995, *Cahiers d'Études africaines* 37 (2), 146 : 523-526.

Dualeh, Hussein Ali

1994 *From Barre to Aideed. Somalia : The Agony of a Nation*. Nairobi, Stellagraphics.

Dyen, Isidore

1956 « Language Distribution and Migration Theory », *Language* 32 (4) : 611-26.

Eikenberg, Kathrin & Peter Körner

1993 « Bewaffnete Humanität oder Interessenpolitik ? Militärinterventionen in Liberia und Somalia », *Afrika-Jahrbuch 1992* : 34-45.

Elwert, Georg

1995 « Gewalt und Märkte », in Wolf Dombrowski & Ursula Pasero, s. dir., *Wissenschaft, Literatur, Katastrophe. Festschrift für Lars Claussen*. Opladen, Westdeutscher Verlag.

1997 « Gewaltmärkte. Beobachtungen zur Zweckrationalität von Gewalt », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 37, n° spéc. : *Soziologie der Gewalt* (Trotha von Trutz, ed.) : 86-91.

Evans-Pritchard, E. E.

1940 *The Nuer*. Oxford, Clarendon Press.

1949 *The Sanusi of Cyrenaica*. Oxford, Oxford University Press.

Farah, Ahmad Yusuf & Ioan M. Lewis

1997 « Peace Making Endeavor of Contemporean Lineage Leaders in "Somaliland" », in Adam, Hussein M. & Richard Ford, eds, *Mending Rips in the Sky*.

Options for Somali communities in the 21st Century. Lawrenceville, NJ, Red Sea Press.

Farah Mohamed, Ahmed & Jasmin Touati
1991 *Sedentarisation von Nomaden. Chancen und Gefahren einer Entwicklungsstrategie am Beispiel Somalias*. Saarbrücken-Fort Lauderdale, Breitenbach.

FitzGibbon, Louis
1982 *The Betrayal of the Somalis*. London, Rex Collins.
1985 *The Evaded Duty*. London, R. Collins.

Fortes, Meyer
1945 *The Dynamics of Clanship among the Tallensi*. London, Oxford University Press.
1979 Preface à Ladislav Holy, s. dir., 1979 : VI-XII.

Gellner, Ernest
1969 *Saints of the Atlas*. London, Weidenfeld & Nicholson.
1981 *Muslim Society*. Cambridge, Cambridge University Press.

Glickman, Mauric
1985 « On Rereading *The Nuer* », *Current Anthropology* 26 (2) : 286-287.

Gurdon, Charles, ed.
1996 *The Horn of Africa*. London, UCL Press.

Hancock, Graham
1991 [1989] *Lords of Poverty*. London, Mandarin.

Helander, Bernhard
1998 « The Emperor's New Clothes Removed : A Critique of Besteman's "Violent Politics and Politics of Violence" », *American Ethnologist* 25 (3) : 489-491.

Henze, Paul B.
1984 « Arming the Horn 1960-1980 : Military expenditures, Arms Imports and Military Aid in Ethiopia, Kenya, Somalia and Sudan... », in Sven Rubenson, ed.,

Proceedings of the Seventh International Conference... : 637-656.

Heyer, Sonja
1997 *Kontinuitäten von Staatsbildung und –verfall in Somalia*. Berlin, Freie Universität Berlin, thèse de magistère.

Holy, Ladislav, s. dir.
1979 *Segmentary Lineage Systems Reconsidered*. Belfast, Queen's University, Department of Social Anthropology (« Papers in Social Anthropology » 4).

Holy, Ladislav
1979 « The Segmentary Lineage Structure and its Existential Status », in Ladislav Holy, s. dir., *Segmentary Lineage...* : 1-22
1979 « Nuer politics », in Ladislav Holy, s. dir., *Segmentary Lineage...* : 23-48.

Hummen, Wilhelm
1987 « Die Wirtschaftspolitik Somalias im Umbruch », in Maho A. Aves & Karl-Heinz W. Bechtold, eds, *Somalia im Wandel...* : 114-135.

Hunt, J. A.
1951 *A General Survey of the Somaliland Protectorate, 1944-1950*. London, The Crown Agents for the Colonies (« Colonial Development and Welfare Scheme ». D 484).

Janssen, Volker
1992 « Monopolmechanismus und "Transkontinuität" in Äthiopien », in Hansgünter Meyer, ed., *Soziologen-Tag Leipzig 1991 : Soziologie in Deutschland und die Transformation großer gesellschaftlicher Systeme*. Berlin, Akademie Verlag.

Janzen, Jörg
1984 « Nomadismus in Somalia », *Africa Spectrum* 84 (2) : 149-171.
1987 « Kennzeichen und Tendenzen ländlicher Entwicklung in Somalia », in Maho A. Aves & Karl-Heinz Bechtold, eds, *Somalia im Wandel...* : 16-43.

Johnson, Douglas H.

1991 « Political Ecology in the Upper Nile : The Twentieth Century Expansion of the Pastoral "common economy" », in John G. Galaty & Pierre Bonte, eds, *Herders, Warriors and Traders : Pastoralism in Africa*. Boulder, CO, Westview.

Kapteijns, Lidwien

2001 « The Disintegration of Somalia : A Historiographical Essay », *Bildhaan* 1 : 11-52.

Karp, Ivan & Kent Maynard

1983 « Reading *The Nuer* ». *Current Anthropology* 24 (4) : 481-503 (avec des commentaires de John W. Burton, Peter Harries-Jones, Robert W. Hefner, Richard Huntington, M. C. Jedrej, Philip Carl Salzman, Aidan Southall & Robert C. Ulin, pp. 492-496).

Kelly, Raymond C.

1983 « A Note on Nuer Segmentary Organization », *American Anthropologist* 85 : 905-906 (avec une réponse de Michel Verdon, pp. 906-907).

Kraus, Wolfgang

1991 *Die Ayt Hdiddu : Wirtschaft und Gesellschaft im zentralen Hohen Atlas. Ein Beitrag zur Diskussion segmentärer Systeme in Marokko*. Wien, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften.

1998 « Contestable Identities : Tribal Structures in the Moroccan High Atlas », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, ns 4 (4) : 1-22.

Kuper, Adam

1988 *The Invention of Primitive Society. Transformations of an Illusion*. London, Routledge.

Lamberti, Marcello

1983 *Die Somali-Dialekte : eine vergleichende Untersuchung*. Köln, Universität zu Köln, Philosophische Fakultät, thèse de doctorat.

Leverenz, Irene

1987 « Segmentäre Gesellschaft », in Bernhard Streck, ed., *Wörterbuch der Ethnologie*. Köln, DuMont.

Lewis, I. M.

1961 « Force and Fission in Northern Somali Lineage Structure », *American Anthropologist* 63 (1) : 94-112.

1962 « Historical Aspects of Genealogies in Northern Somali Structure », *Journal of African History* 3 (1) : 35-48.

1969 « From Nomadism to Cultivation : The Expansion of Political Solidarity in Southern Somalia », in Mary Douglas & Phyllis M. Kaberry, eds, *Man in Africa*. London, Tavistock Publications : 59-77.

1980 [1965] *A Modern History of Somaliland : From Nation to State*. London-New York, Longman.

1981 *Somali Culture, History and Social Institutions : An Introductory Guide to the Somali Democratic Republic*. London, School of Economics and Political Science.

2000 « Unravelling a "flawed" history" (Review of Besteman 1999) », *Journal of African History* 41 : 522-524.

Little, Peter D.

1996 « Rural Herders and Urban Merchants : The Cattle Trade in Southern Somalia », in Catherine Besteman & Lee V. Cassanelli, s. dir., *The Struggle for Land in Southern Somalia ...* : 91-113.

Matthies, Volker

1987 « Konfliktherd Horn von Afrika », in Maho A. Aves & Karl-Heinz Bechtold, eds, *Somalia im Wandel...* : 96-113.

Menkhaus, Kenneth

1996 « From Feast to Famine : Land and the State in Somalia's Lower Jubba Valley », in Catherine Besteman & Lee V. Cassanelli, s. dir., *The Struggle for Land in Southern Somalia ...* : 133-153.

Middleton, John & D. Tait, eds

1958 *Tribes without Rulers : Studies in*

African Segmentary Systems. London, Routledge & Kegan Paul.

Munson Jr., Henry

1993 « Rethinking Gellner's Segmentary Analysis of Morocco's Ait 'Atta », *Man*, ns 28 : 267-280.

Muuse, Haaji Ismaa'il Galaal

1956 *Hikmad Soomaali*. Édité par Bogumil Witalis W. Andrzejewski. London-Cape Town, Oxford University Press.

Natsios, Andrew S.

1997 « Humanitarian Relief Intervention in Somalia : The Economics of Chaos », in Walter Clarke & Jeffrey Herbst, s. dir., *Learning from Somalia ...* : 77-95.

Needham, Rodney

1974 *Remarks and Inventions. Skeptical Essays about Kinship*. London, Tavistock.

Negussay, Ayele

1984 « Somalia's Relations with her Neighbours : From "Greater Somalia" to "Western Somalia" to "Somali Refugees" to... », in Sven Rubenson, ed., *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies...* : 657-666.

Pape, Nicola

1998 *Kriegsfolgenbewältigung in Eritrea und Somaliland im Vergleich*. Bielefeld, Universität de Bielefeld, FSP Entwicklungssoziologie, mémoire de diplôme.

Peters, Emrys L.

1990 *The Bedouin of Cyrenaica. Studies in Personal and Corporate Power*. Cambridge, Cambridge University Press.

Prunier, Gérard

1996 « Somaliland : Birth of a New Country ? », in Charles Gurdon, ed., *The Horn of Africa...* : 61-75.

1997 « Segmentarité et violence dans l'espace somali, 1840-1992 », *Cahiers d'études africaines* 37 (2), 146 : 379-401.

Rubenson, Sven, ed.

1984 *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, Lund 1982*. Addis Ababa, Institute of Ethiopian Studies/Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies/East Lansing, MSU African Studies Center.

Ruf, Werner

1994 *Die neue Welt UN-Ordnung : vom Umgang des Sicherheitsrates mit der Souveränität der « Dritten Welt »*. Münster, Agenda Verlag.

Schlee, Günther

1984 « Une société pastorale pluriethnique : Oromo et Somalis au nord du Kenya », *Production pastorale et société* 15 : 21-39.

1987 « Somaloid History : Oral Tradition, Kulturgeschichte and Historical Linguistics in an Area of Oromo/Somaloid Interaction », in Hermann Jungrathmayr & Wilhelm W. Müller, *Proceedings of the Fourteenth International Hamito-Semitic Congress, Marburg, 20-22 sept. 1983*. Amsterdam-Philadelphia, Benjamins : 265-315.

1988 « Die Islamisierung der Vergangenheit : Von der Rückwirkung der Konversion somalischer und somaloider Gruppen zum Islam auf deren oral tradiertes Geschichtsbild (L'islamisation du passé : à propos de l'effet réactif de la conversion de groupes somali et somaloïdes à l'islam sur la représentation de l'histoire dans leurs traditions orales) », in Wilhelm J. G. Möhlig, Herrmann Jungrathmayr & Joseph Franz Thiel, eds, *La Littérature orale en Afrique comme source pour la découverte des cultures traditionnelles*. Berlin, Reimer : 269-299.

1989 *Identities on the Move : Clanship and Pastoralism in Northern Kenya*. Manchester-New York, Manchester University Press.

1991 « Les réseaux de relations intra- et interethniques chez les nomades du nord Kenya », *Bulletin des études africaines de l'INALCO* 16 : 73-95.

1994 « Der Islam und das Gada-System in Nordost-Afrika », *Sociologus* 44 (2) : 112-135.

1995 « Regelmäßigkeiten im Chaos : Elemente einer Erklärung von Allianzen und Frontverläufen in Somalia », *Africa Spectrum* 95 (3) : 273-279.

1997 « Cross-cutting Ties and Interethnic Conflict : The Example of Gabbra Oromo and Rendille », in Katsuyoshi Fukui, Eisei Kurimoto & Masayoshi Shigeta, s. dir., *Ethiopia in Broader Perspective. Papers of the 13th International Conference of Ethiopian Studies*, II. Kyoto, Shokado Book Sellers : 577-596.

1998 « Identidades múltiples y *cross-cutting ties* (nexos transversales) en la teoría de los conflictos », *Revista mexicana de Sociología* 60 (3) : 121-146.

1999 « Nomades et l'État au nord du Kenya », in André Bourgeot, s. dir., *Horizons nomades en Afrique sahélienne...* : 219-239.

Schlee, Günther & Abdullahi A. Shongolo

1995 « Local War and its Impact on Ethnic and Religious Identification in Southern Ethiopia », *GeoJournal* 36 (1) : 7-17.

Schlee, Günther & Karin Werner, s. dir.

1996 *Inklusion und Exklusion : Die Dynamik von Grenzziehungen im Spannungsfeld von Markt, Staat und Ethnizität*. Köln, Rüdiger Köppe Verlag.

Sigrist, Christian

1967 *Regulierte Anarchie : Untersuchungen zum Fehlen und zur Entstehung politischer Herrschaft in segmentären Gesellschaften Afrikas*. Frankfurt, Syndikat.

Simons, Anna

1994 « Somalia and the Dissolution of the Nation-State », *American Anthropologist* 96 : 818-824.

1995 *Networks of Dissolution. Somalia undone*. Boulder, CO, Westview Press.

Stern, Werner

1991 « Mobile Viehhaltung als Wirtschaftsfaktor », in Fred Scholz, ed., *Nomaden*. Berlin, Das Arabische Buch : 113-130.

Turnbull, R. G.

1955 *The Darod Invasion*. Private impr.

Verdon, Michel

1982 « Where Have All Their Lineages Gone ? Cattle and Descent Among the Nuer », *American Anthropologist* 84 (3) : 566-579.

Waldron, Sidney R.

1984 « Is there a future for the Ogadeen Refugees ? », in Sven Rubenson, ed., *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies...* : 673-680.

Zitelmann, Thomas

1996 « Begegnungen im globalen Ideoraum : Mohammd Farah Aidid. Klan, demokratische Autonomie und die Apokalypse », in Hans-Peter Müller, s. dir., *Weltsystem und kulturelles Erbe*. Berlin. Reimer.

AUTRES SOURCES

Africa Confidential, Oxford, Grande Bretagne

BBC- British Broadcasting Corporation

Daily Nation, Nairobi, Kenya

IRIN : « irin-english », service of the UN's IRIN humanitarian information unit
<<http://www.relief.web.int/IRIN>>

Günther Schlee, *Régularités dans le chaos : traits récurrents de l'organisation politico-religieuse et militaire des Somali*. — On ne peut nier que les événements qui ont eu lieu en Somalie ont été influencés par des facteurs externes et que la guerre civile et ses conséquences ne peuvent s'expliquer selon une grille « traditionnelle ». Cependant, plusieurs modèles d'organisation sociale non seulement ont persisté aux époques précoloniale et coloniale, mais se retrouvent dans les conflits actuels. On mentionnera notamment la relation complémentaire entre affiliation agnatique et contractuelle, une tendance générale à préférer des stratégies économiques opportunistes à des activités récurrentes, et la séparation spatiale des unités de production, laquelle entraîne l'existence de réseaux à longue distance. Certains traits de la politique somalienne actuelle sont décrits ici en termes de transformation de ces modèles anciens.

Günther Schlee, *Regularity in chaos: patterns in the political, religious, and military organisation of the Somali*. — The apparent chaos in Somalia after the dissolution of statehood is searched for regularities in the formation of fighting groups and their alliances. In addition to many new factors derived from market integration, regional and global politics, patrilineal descent and alliances by contractual alliances between clan-based units as described by I. M. Lewis forty years ago have been found to have continued relevance. Recent writers of poststructuralist orientation are criticized for going too far in their rejection of classical models.

